



ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social: 54, rue de Varenne-75007 Paris-C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 17

Mars 1982

EDITORIAL

Ce numéro du bulletin témoigne une fois encore de l'activité des archivistes de l'Eglise de France. Dans cette perspective, deux contributions retiendront certes l'attention : celle du P. Jean Mauzaize, sur les "archives inconnues d'un sanctuaire parisien : Notre-Dame des Victoires" (la question des archives des sanctuaires avait déjà été évoquée dans le bulletin VII, 7 - 10); ainsi que la présentation des archives, très importantes, de la congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge, par deux religieuses de cette congrégation.

Mais cet éditorial retiendra seulement les trois points suivants :

- la présentation du Centre national des archives de l'Eglise de France
- la question des archives des moniales
- la préparation du prochain congrès national.

Le Centre national des archives de l'Eglise de France

Tous ceux qui ont suivi les efforts accomplis en France depuis une vingtaine d'années dans le domaine des archives ecclésiastiques et religieuses savent que l'idée de créer un Centre national des archives de l'Eglise de France n'est pas d'hier et qu'elle fut inscrite dès les débuts dans la politique d'ensemble qui préside désormais à l'organisation générale des archives ecclésiastiques et religieuses dans le pays. Dès 1973, l'assemblée constituante de l'Association des archivistes de l'Eglise de France avait affirmé la nécessité d'un tel organisme.

Les origines et le développement en ont été modestes et pauvres. Le travail s'est fait sans bruit; mais le projet a pris corps.

L'heure semble maintenant venue de faire connaître l'existence et l'activité de ce Centre, auquel le P. Pierre Sourisseau se donne désormais avec intelligence, avec compétence et avec cœur.

D'où le substantiel article qu'il a bien voulu rédiger et mettre au point pour ce numéro du bulletin.

.../...

=====
=====
=====
Les Actes du congrès de Toulouse viennent de paraître. Tous les congressistes et ceux qui avaient souscrit à cette publication ont dû recevoir leur exemplaire.

Ceux et celles qui se sont inscrits à la 3e série de cours de formation archivistique spécialisée, organisée à l'Institut catholique d'Angers du 14 au 26 juin prochain, recevront prochainement (aux environs du 15 mai) tous les renseignements pratiques à ce sujet.

La question des archives des moniales

A travers tout le pays se dessine actuellement une prise de conscience de l'importance des archives dans les monastères : par rapport à l'ensemble des archives de l'Eglise, les archives des monastères ne représentent-elles pas ce que le Cantique des cantiques représente par rapport à l'ensemble de la Bible ? Aussi convient-il de rendre hommage au soutien apporté à l'effort général par le Service des moniales comme par le Secrétariat monastique pour la France. L'attention aux archives chez les moines a déjà été évoquée (cf. Bulletin III, 2-3 et IV-3) et le service rendu par plusieurs d'entre eux reste manifeste dans le Manuel des archives de l'Eglise de France. Du côté des moniales aussi, un travail caché s'accomplit (cf. Bulletin X-2 et XIV-3), auquel il peut être bon de s'arrêter.

La clôture peut contribuer à rendre les moniales plus attentives à l'identité de la communauté à travers les siècles. Une moniale de 75 ans, en effet, qui, dans les premières années de sa vie monastique était la soeur contemporaine de ses aînées qui avaient cinquante ans de plus qu'elle, est devenue en un demi-siècle la soeur contemporaine de la novice qui a 25 ans aujourd'hui : c'est-à-dire qu'elle résume en sa personne un siècle de vie religieuse. Cette situation explique qu'en 1980 une toute jeune moniale vous dise le plus naturellement du monde : "A la Séparation, c'est par cette porte que nous sommes passées, tandis qu'à la Révolution c'est par ici." Cette continuité d'une même communauté qui perdure jusque dans les mêmes murs pendant parfois plus d'un millénaire y entretient la "mémoire vivante" de l'intuition initiale et de toute sa tradition dans la fragilité insensiblement renouvelée de ses membres.

C'est l'inspiration initiale des fondateurs qu'évoquait saint Jean de la Croix lorsqu'il écrivait : "Dieu, en donnant à ces chefs de famille les prémices de son Esprit, leur a confié des trésors et des grandeurs en rapport avec la succession plus ou moins grande d'enfants qui devaient embrasser leur doctrine et leur esprit". (*La vive flamme d'amour*, str. 2, 2).

Il y a lieu cependant de faire à ce sujet deux remarques.

D'une part, si cette inspiration initiale s'exprime à travers la finitude de ces hommes et de ces femmes, ainsi qu'à travers la finitude de leur environnement socio-culturel, c'est aussi cette humaine condition qui permet d'en retrouver le surgissement à travers les traces qui en ont été transmises. D'où l'intérêt des deux expositions évoquées dans ce numéro du bulletin : celle organisée à l'occasion du 6e centenaire de la mort de sainte Colette de Corbie, et celle organisée à l'occasion du 4e centenaire de la mort de sainte Thérèse d'Avila.

Et, d'autre part, l'inspiration initiale n'est transmise qu'à travers la finitude qui marque aussi chaque communauté au cours des générations successives et dans la fragilité insensiblement renouvelée de ses membres. C'est aussi pourquoi un *aggiornamento* est périodiquement requis, afin de remettre la communauté au contact de l'inspiration initiale.

De plus, ce qui est vrai de la transmission de l'inspiration initiale ne l'est pas moins de la transmission des éléments dans lesquels s'est inscrite cette inspiration initiale. C'est précisément ce dont témoignent, dans un cas particulier, les pages qu'a bien voulu rédiger pour ce numéro du bulletin l'ancienne archiviste du monastère (aujourd'hui fermé) des dominicaines de Nay.

Vers le congrès de 1983

Les congrès de Bordeaux (1977), Paris (1979) et Toulouse (1981) avaient mis l'accent, dans la réflexion qu'ils avaient permis d'approfondir, sur différents aspects spécifiques des archives religieuses.

Pour le prochain congrès, qui pourrait se tenir à Paris du 11 au 13 novembre 1983, une suggestion a été faite : réfléchir sur l'identité propre de l'archiviste ecclésiastique et religieux. Aussi bien le message pontifical que nous avons reçu à l'occasion de notre congrès de Paris ne nous y encourage-t-il pas ? Et un évêque français disait au sujet de ce message : "Mais c'est une charte pour nos archivistes et pour nos archives !!!"

Si la responsabilité de l'archiviste ecclésiastique et religieux est bien de "Servata tradere viva", comment vit-il cette exigence ? comment peut-il en rendre compte ? comment peut-il formuler, pour lui-même et pour les autres, la dimension ecclésiale et sociale de la tâche qui lui incombe ?

Sans doute n'a-t-il pas beaucoup de "modèles". Serait-ce une raison pour ne pas en forger ? S'il se trouve quasi journallement aux prises avec une remise en question presque "tous azimuths" de son identité, pourquoi ne chercherait-il pas à mieux la définir ?

Faudrait-il donc se laisser intimider par ce prurit qui nous assaille de tant de façons, de "livrer les merveilles de la grâce au bras séculier de l'opinion publique et des sciences dites humaines, dont les flammes brûlent tout ce qui est pur afin de le réduire en cendres" ?

Ce "militantisme" renversé va jusqu'à se nourrir de la manipulation des archives de source ecclésiastique et religieuse (telle récente thèse d'histoire religieuse s'ouvre par l'affirmation que ce travail "est d'abord un règlement de compte"). Et, quand on ne va pas jusqu'à une main-mise sur les dossiers eux-mêmes ("Nous devons, disaient récemment certains historiens, les forcer à donner leurs archives"), on n'hésite pas à exploiter les archivistes diocésains et religieux : ceux-ci sont alors utilisés par tel ou tel comme ses documentalistes locaux, chargés par lui, sans d'ailleurs la moindre indemnité ni même parfois le moindre remerciement, de dépouiller pour lui, et à un rythme de plus en plus rapide, publications diverses, annuaires variés, registres, enquêtes, etc. afin qu'il lui soit aisé ensuite de faire le "grand travail" qui consiste à puiser dans cet arsenal ce qui paraîtra susceptible de prouver ce qu'au préalable on a décidé de prouver. Malgré leurs prétentions, voire leur couverture, de telles entreprises ne sont-elles pas plus idéologiques que véritablement scientifiques ?

Aujourd'hui, si c'est souvent dans un contexte de confusion, voire de contestation, que les archivistes ecclésiastiques et religieux ont à définir leur identité propre, ne leur est-il pas d'autant plus nécessaire de le faire, et précisément pour fortifier leur conscience et renforcer leurs convictions ?

Pour nous y préparer, transportons-nous en pensée dans la cathédrale Saint-Pierre de Lisieux. L'abside de cette cathédrale a été ajoutée à l'édifice antérieur par l'évêque Cauchon pour qu'y fût placé son tombeau. Sa sépulture s'y trouve toujours : elle a pu être identifiée il y a une cinquantaine d'années. Or, c'est dans cette même chapelle, construite pour - et sur - la dépouille mortelle de l'évêque (célèbre par un certain bûcher !), qu'avant son entrée au Carmel la petite Thérèse de Lisieux venait chaque jour assister à la messe. N'y a-t-il pas dans cette abside comme un raccourci saisissant d'éléments contrastés de la vie de l'Eglise, que l'archiviste a la tâche de recueillir et de transmettre ?

Car l'archiviste ne saurait effacer de la mémoire de l'Eglise aucune des strates qui s'y superposent : il lui incombe même de discerner avec perspicacité, de conserver avec intégrité et de transmettre avec fidélité tous les vestiges de la vie de l'Eglise : par exemple, les traces laissées par l'évêque Cauchon, maillon légitime de la succession ininterrompue, et les traces laissées par cette fillette de quatorze ans qui dans sa messe quotidienne mûrissait une vocation exceptionnelle.

Les réflexions que livre cette 3e partie de l'éditorial ouvrent la préparation du congrès de 1983. Et chacun est invité à répondre à la question suivante :

Quels aspects vous paraît-il important de mettre en lumière pour définir l'identité propre de l'archiviste ecclésiastique et religieux ?

Les réponses à cette question sont à adresser au Secrétariat de l'Association avec la mention : "Congrès de 1983".

Merci !

Charles MOLETTE

LE CENTRE NATIONAL DES ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Si ce Bulletin n° 17 de l'Association peut aujourd'hui rendre compte de l'existence et de l'activité d'un Centre national des Archives de l'Eglise de France, il faut se reporter neuf ans en arrière - et avant même le Bulletin n°1 - pour en découvrir le projet initial. C'était en 1973, lors de la première rencontre nationale des archivistes diocésains et religieux, tenue à Paris les 18 et 19 septembre : conscients des efforts à entreprendre pour susciter dans les diocèses, les congrégations et dans l'Eglise de France en général, un nouvel intérêt pour les archives ecclésiastiques et religieuses, les 51 participants de l'assemblée élaboraient, après plusieurs vœux et propositions, deux projets concrets : d'une part créer une Association et d'autre part doter l'Eglise de France d'un Centre national d'Archives.

Quelques semaines plus tard, apparaissait l'Association des Archivistes de l'Eglise de France, dont la vitalité et les résultats sont évidents, et, dans son sillage, s'ouvrait le Centre prévu, bien discrètement sans doute, mais avec le soutien moral et l'aide matérielle du Conseil permanent de l'Episcopat et du Comité permanent des Religieux, les deux organismes officiels de l'Eglise de France qui avaient été, pour une large part, les promoteurs de la réunion de septembre 1973.

*
* *

Mais pourquoi un Centre national ? Le but, tel qu'il est décrit dans la circulaire du Secrétariat de l'Episcopat qui rend compte de la réunion de septembre 1973 (Cir. n°73-80, du 12-10-1973), est assez précis tout en gardant une certaine généralité : "non pas regrouper les fonds existants, mais assurer la sauvegarde des archives qui ne ressortissent à aucun dépôt en exercice et qui risquent d'être définitivement perdues." Dans la pensée des archivistes "fondateurs", un double souci était présent : éviter le plus possible les disparitions, mais surtout mettre sur pied un dépôt central, à côté des dépôts diocésains et des dépôts d'Instituts religieux, qui puisse jouer, pour l'Eglise qui est en France, l'équivalent du rôle joué par les Archives nationales pour tout ce qui concerne les documents élaborés par les administrations centrales de l'Etat.

Pour bien situer cette préoccupation et comprendre le sens de la solution adoptée, il ne sera pas inutile de rappeler quelques événements et quelques "nouveau-tés" qui ont marqué la vie de l'Eglise en France depuis un demi-siècle.

1 - Depuis la fin de la première guerre mondiale jusqu'au Concile Vatican II, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France (A.C.A.) a été pour l'Eglise en France un organisme de première importance. La première assemblée de l'A.C.A. s'est déroulée le 19 février 1919 et la dernière 45 ans plus tard, en février 1964 : les comptes rendus de ces assemblées, d'abord annuelles, puis à partir de 1940 bisannuelles et même plus fréquentes pendant l'Occupation, comme les documents sortant des activités du Secrétariat de l'A.C.A. et de la Commission permanente, ne devaient normalement relever ni des Curies diocésaines, ni des archives personnelles des prélats concernés, les Cardinaux et Archevêques participant à ces assemblées et réunions de Commission comme responsables de diocèses certes, mais dans une perspective de service supra-diocésain, puisqu'ils cherchaient à donner à l'Episcopat français comme tel une unité d'action et des moyens de gouvernement au plan général. Les traces de ce ministère épiscopal "nouveau" ne pouvaient valablement ressortir qu'à un dépôt national d'archives ecclésiastiques.

2 - Après les années de guerre et d'occupation et pour prendre le relais de la "délégation de l'A.C.A. auprès du Gouvernement" de Vichy, un Secrétariat de l'Episcopat est créé (décembre 1945). Les archives d'un tel organisme institué au service non pas de l'A.C.A. mais des Evêques de France, relevaient évidemment d'une logique archivistique nouvelle, là aussi supra-diocésaine.

3 - Entre les deux guerres, à la XIIIème Assemblée de l'A.C.A. (mars 1931), prit forme ce qu'on appelait alors l'Action catholique française (A.C.F.), avec un Secrétariat général chargé, dans une perspective unificatrice, de la coordination des Mouvements d'Action catholique (au sens strict et au sens large), des Comités mis en place, des Centrales catholiques anciennes ou nouvelles, c'est-à-dire de tout un éventail impressionnant d'"Oeuvres". Peu à peu, certains de ces Comités, certaines de ces Centrales devaient se détacher de ce Secrétariat général, prendre plus d'autonomie et finalement relever, en 1951, de telle Commission épiscopale... Mais autant de secrétariats créés, autant de producteurs d'archives; pendant un certain temps, celles-ci peuvent être gardées dans les locaux administratifs où elles sont consultées pour les nécessités du service, mais plus on s'éloigne de la fondation, plus elles deviennent archives "historiques" et il allait bien falloir, un jour ou l'autre, les faire entrer dans un dépôt spécialisé, de type central et national.

4 - En 1951, lors de la première Assemblée plénière de l'Episcopat depuis la Révolution - les trois assemblées réunies en 1906-1907 gardant un caractère un peu accidentel et provisoire !- furent désignées les Commissions épiscopales. Commencait ainsi à prendre forme l'organisation de la Conférence épiscopale qui ne devait devenir définitive qu'après une période d'expérimentation post-conciliaire. Depuis trente ans, se sont mises en place - progressivement - des structures de gouvernement, de fonctionnement, de recherche : le Conseil permanent, le Bureau d'études doctrinales, 15 Commissions, 6 Comités, des Groupes de travail temporaires ou permanents, 9 Régions apostoliques, 23 Secrétariats nationaux en plus du Secrétariat général et de ses 3 Secrétariats adjoints (Cf. Organigramme de novembre 1981). Ces organismes distincts mais complémentaires produisent les archives centrales de l'Episcopat, qu'il faut bien recueillir dans un service adapté.

Ces quatre manifestations de la vitalité de l'Eglise permettent de comprendre la nécessité d'un Centre national des archives de l'Eglise de France. Mais il y a d'autres aspects de la réalité ecclésiale qui vont dans le même sens : en même temps que l'Episcopat se dotait d'institutions centrales, d'autres structures nationales apparaissaient dans l'Eglise pour organiser la vie religieuse d'une part et pour prolonger ce qui existait déjà pour le laïcat d'autre part. Sans dater avec précision tout ce qui a été fait, signalons que depuis 1951, fonctionne pour les Religieux l'Union des Supérieurs Majeurs de France (U.S.M.) avec un exécutif, le Comité permanent des Religieux (C.P.R.); une organisation similaire existe aussi chez les Religieuses : l'Union des Supérieures Majeures de France (U.S.M.F.) avec ses trois branches : les Religieuses en mission enseignante et éducative (RME), les Religieuses dans les professions de santé (REPSA), la Fédération d'équipes apostoliques de Religieuses (FEDEAR), auxquelles branches s'ajoute le Service des Moniales (S.D.M.). Comme le terme "supra-diocésain" a été employé pour les organismes nationaux de l'Episcopat, peut-être faut-il utiliser ici celui de supra-Instituts ou d'inter-Instituts pour qualifier ces Unions, ces Comités, ces Branches ? En tout cas, les archives de ces Secrétariats nouveaux ne seront évidemment pas du ressort de tel ou tel Institut, mais bien d'un dépôt plus général.

Quant aux mouvements et organismes de laïcs, depuis les associations issues des fondations du siècle dernier jusqu'aux groupements de l'Action catholique ou aux autres mouvements d'apostolat et de spiritualité nés avant et après guerre, la plupart ont une organisation à trois niveaux : le groupe ou l'équipe "de la base" qui est constitué localement par les membres inscrits au mouvement ou dans sa mou-

vance,, la structure fédérale, ou départementale ou diocésaine ou régionale, qui donne au laïc d'un territoire déterminé le soutien et l'animation nécessaire, le "National", avec un Secrétariat ou un siège social, où travaillent, en lien avec les Evêques, les responsables nationaux. Pour ce qui concerne les deux premiers niveaux, c'est généralement par la Direction diocésaine des Oeuvres que se fait, soit le versement au dépôt central du diocèse, soit... la destruction des papiers que la vie y avait fait aboutir. Mais les présidents et secrétaires nationaux, pour le versement des fonds dont ils sont les détenteurs et les gardiens, ne peuvent avoir recours qu'à un Centre national d'archives de l'Eglise. Certes il arrive que se fasse jour le désir de manipuler les archives du passé en fonction de certaines options de l'heure. Mais le plus souvent le versement sera fonction de circonstances matérielles : exiguité des locaux administratifs, manque de personnel qualifié pour le traitement des fonds, changements dans l'équipe dirigeante, etc. Parce qu'à chaque génération ils comprennent qu'ils ne sont pas propriétaires, mais détenteurs des archives de leur mouvement, un certain nombre de responsables ont bien conscience que l'exercice de leur charge comporte des exigences toutes spéciales à l'égard des traces du passé dont ils ont hérité et qu'ils secrètent chaque jour. Et, quelles que soient leurs orientations personnelles, ils savent, ou au moins pressentent, que pour le catholicisme français il y a là tout un aspect du patrimoine dont nul ne saurait méconnaître l'importance, tout en se rendant souvent compte qu'il leur est difficile d'en assurer correctement la gestion. C'est pourquoi d'ailleurs, dès sa constitution, l'Association des archivistes de l'Eglise de France avait saisi de la question le Secrétariat général de l'Episcopat, qui par sa circulaire du 21 janvier 1974 attirait sur ce point l'attention de tous les mouvements d'apostolat des laïcs. Nouvelle circulaire sur le sujet le 21 mai 1979. Et la récente impulsion donnée au Centre national des archives de l'Eglise de France permettait le 29 avril 1981 d'annoncer aux mouvements une reprise plus systématique des efforts entrepris précédemment, en tenant compte de l'expérience déjà acquise en ce domaine.

Pour conclure ces réflexions sur le pourquoi d'un Centre national, retenons que, à la suite de la création d'une administration, quelle qu'elle soit, surgit toujours peu après la question du traitement, du stockage, de l'exploitation de ses archives, et que, si cette administration est de type national, un dépôt du même type est à prévoir. Ceci est une règle commune et d'une évidence première. Pour ces structures que nous avons vu naître au service du ministère épiscopal, de la vie religieuse et de l'apostolat des laïcs, l'Eglise de France en s'organisant au plan national était donc amenée à inclure dans son organigramme un dépôt central de ses archives où elle mettrait désormais ces fonds d'un genre particulier qui ne peuvent être appelés ni archives diocésaines, ni archives personnelles d'évêques ou de secrétaires nationaux, mais bien, aussi curieux que paraisse ce rapprochement de mots, archives "nationales" de l'Eglise....

Nouveau dépôt central, ouvert non pour regrouper les fonds français d'archives ecclésiastiques et religieuses déjà existants, ce qui serait proprement impensable, mais pour répondre à des besoins nouveaux, ce Centre national, décidé en 1973, vient, après quelques années d'expérience, d'être officiellement reconnu, en février 1981, par le Conseil permanent, comme service de l'Eglise catholique en France. Cette réalisation manifeste le souci de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France et sa préoccupation de faire face aux nécessités au fur et à mesure de l'évolution de la vie de l'Eglise. Lors du dernier Congrès de Toulouse, deux communications soulignaient cette exigence : celle du Père Vinatier : "Dans le sillage de Vatican II, renouveau dans l'Eglise et renouveau des archives" et celle du doyen Passicos : "Importance documentaire et historique des archives, aujourd'hui."

Mais si ce sont les conditions actuelles de la vie de l'Eglise en France qui postulent l'ouverture d'un dépôt central au plan national, ce Centre national, parce qu'il se définit comme dépôt central, peut jouer de ce fait un autre rôle; et

il faut le signaler d'un mot. Dans les perspectives de 1973, ce rôle est évoqué : les archivistes présents et tous les participants à cette assemblée constitutive souhaitent que, pour la sauvegarde et la conservation d'archives risquant "d'être définitivement perdues", ce Centre soit comme un relais disponible, selon le principe bien connu de subsidiarité. Il peut se faire, en effet, que, pour de multiples raisons, des archives ne peuvent pas entrer dans le dépôt où normalement elles devraient être versées, et ceci d'une façon définitive ou d'une façon temporaire. Devant pareille situation, un dépôt central, capable de recevoir ces fonds "en péril", doit remplir, subsidiairement, une fonction d'accueil et de protection. C'est ce que réalise déjà le Centre national pour certains fonds qu'il a été amené à recueillir.

*
* *

L'activité du Centre national des archives de l'Eglise de France peut maintenant être évoquée, même si elle demeure encore peu importante; régulièrement cependant les rayonnages du magasin principal installé près du Secrétariat général de l'Episcopat (106, rue du Bac, PARIS 7ème) et ceux du magasin annexe, reçoivent des fonds qui peuvent être présentés ainsi :

1- Fonds provenant des organismes nationaux de l'Episcopat

- 19 cartons d'archives de ce pré-secrétariat de l'Episcopat que fut la mission de Mgr Chappoulié auprès du Gouvernement de Vichy.
- 178 cartons et 10 liasses correspondent au long travail de Mgr Courbe comme Secrétaire général de l'Action catholique (1931-1958) et aux années 1958-1964 où le Secrétariat de l'A.C. avait encore comme siège le 4, Cité du Sacré-Coeur, près de la Basilique de Montmartre, avant de s'installer rue du Bac, avec le Secrétariat général de l'Episcopat, sous la nouvelle dénomination : "Secrétariat pour l'apostolat des laïcs".
- 20 cartons contenant les 40 dossiers versés par ce Secrétariat pour l'apostolat des laïcs et qui gardent les réponses à l'enquête de 1968-1969 sur la situation et les desiderata du clergé, pour la préparation des deux Assemblées Evêques-Prêtres de la Pentecôte et de novembre 1969.
- 12 cartons des travaux des 15 Assemblées plénières de l'Episcopat qui ont eu lieu de 1951 à 1970 et des 2 Assemblées Evêques-Prêtres de 1969.
- Il faut y ajouter d'autres archives, principalement : la collection complète des comptes-rendus de l'A.C.A. depuis 1919, les comptes rendus des réunions depuis 1965 du Conseil permanent qui a, d'une certaine façon, pris la suite de la Commission permanente de l'A.C.A., les comptes rendus des travaux des Commissions épiscopales fondées en 1951, les doubles des réunions épiscopales dans les Régions apostoliques, les dossiers des évêques français délégués aux Synodes romains, une documentation sur le Concile, l'ensemble des rapports avec le Vatican, les dossiers concernant le voyage de Jean-Paul II en France, enfin quelques fonds d'archives personnelles versées par des évêques présidents de Commissions.

2 - Fonds provenant des structures nationales des Religieux

- 40 boîtes, 11 dossiers et 1 liasse ont été versés au Centre national par le Comité permanent des Religieux et correspondent aux 25 premières années de cet organisme. Nous avons fait allusion plus haut au rôle du C.P.R. en 1973 quand naquit l'idée d'une Association et d'un Centre national : le versement effectué en 1978 montre bien le service que peut rendre le Centre pour ces archives centrales des Religieux.

3 - Fonds provenant des Secrétariat nationaux des Mouvements de laïcs

- 78 cartons d'archives du Secrétariat national de l'Action catholique générale des hommes (A.C.G.H.), actuellement "Vivre ensemble l'Evangile aujourd'hui" (V.E.E.A.). Ces documents recouvrent plus de trente années de la vie de l'Eglise, depuis la création, par le Général de Castelnau en 1925, de la Fédération nationale catholique (F.N.C.) jusqu'à l'A.C.G.H. des années 1960, en passant par la Fédération nationale d'Action catholique (F.N.A.C.). Ce fonds, versé au Centre, a déjà pu servir à la recherche puisqu'il a été consulté par une petite-fille du Gal de Castelnau pour un mémoire sur son grand-père.

- 6 cartons d'archives et de documentation ont été versés par le Comité catholique des Malades et Handicapés (C.C.M.H.).

- un fonds varié sur des Mouvements d'A.C. a également été versé au Centre, qui comprend des archives provenant non plus d'un Secrétariat national, mais d'une Direction diocésaine; on l'a donc fait entrer dans cette section d'archives des Mouvements de laïcs avec une nuance particulière. Il s'agit en effet d'un fonds provenant de la "Direction pour l'apostolat des laïcs" de la rue Vaneau à Paris : quand se sont organisées les nouvelles circonscriptions ecclésiastiques de la région parisienne, ces archives qui gardaient des traces de la vie des Mouvements dans tout l'ancien diocèse de Paris ne pouvaient vraiment trouver place ni dans le dépôt diocésain de Paris, ni dans les nouveaux dépôts diocésains de la banlieue; elles ont alors été mises en dépôt dans le Centre "supra-diocésain" des archives de l'Eglise de France. Ce dépôt est inventorié en trois parties :

. 21 cartons pour les Mouvements de Jeunes : J.E.C. - J.E.C.F. ; J.I.C. - J.I.C.F.; Scouts et Guides ; divers sur la Jeunesse de Paris et banlieue.

. 39 cartons pour le Mouvement Coeurs vaillants et le Mouvement Ames vaillantes.

. enfin, 49 cartons provenant d'une autre adresse ont été joints à ce dépôt de la rue Vaneau parce qu'ils étaient dans la même situation : ce sont les archives du Groupement diocésain d'Action catholique (G.D.A.C., actuellement relayé par le Mouvement SEVE), organisme de laïcs très répandu en région parisienne mais ayant eu également des antennes dans beaucoup de diocèses.

4 - Fonds provenant de sources variées et déposées pour diverses raisons

- Depuis un an et demi, ce Dépôt central de l'Eglise de France, pour rendre service à la Postulation de la Cause de béatification de Charles de Foucauld, qui déplorait le fractionnement de ses archives en deux lieux, a permis la reconstitution du fonds et un travail sur ces documents est rendu possible, en lien avec le Postulateur, comme en ont rendu compte le Bulletin de l'Association XV, 33-40 et une communication au Congrès de Toulouse.

- Des archives personnelles, et qui ne ressortissent à aucun dépôt bien défini, ont trouvé dans le Centre national un lieu correspondant au contenu des documents à recevoir. Ce sont, pour le moment, 4 fonds provenant de prêtres que leurs fonctions avaient placés à un niveau supra-diocésain. Certaines de ces personnalités avaient hésité sur la destination à donner à leurs papiers; le souci du respect des fonds qui marque l'Association des archivistes de l'Eglise de France a été dans certains cas déterminant.

- Enfin, dans la perspective de subsidiarité mentionnée dès sa fondation, et pour aider à la conservation et à la protection de certains fonds, le Centre a reçu les archives de quelques personnes, physiques ou morales, archives sur lesquelles pesait l'éventualité d'une destruction ou d'une exploitation tendancieuse... D'autres dépôts semblables peuvent suivre, pour diverses raisons, à cause de difficultés internes ou externes, de l'organisme qui les dépose. Ces fonds, déposés à titre temporaire, seront conservés "dans le respect des finalités" de cet organisme, sous la responsabilité du Centre national (cf. Manuel des archives de l'Eglise de France, art. 27). Il est bien évident que dans ce secteur particulier se trouvent

nombre de documents qui devront demeurer non communicables, non seulement de par leur date, mais aussi de par leur nature ou leur contenu.

5- Documentation

Est amassé enfin au Centre national tout ce qui peut permettre de mieux connaître la vie et les activités de l'Eglise en France. Au sens strict, il ne s'agit pas ici d'archives, mais de documentation. Néanmoins, c'est souvent dans ce genre de sources que se trouvent les renseignements, les précisions, les explications qui permettent de lire judicieusement les témoignages apportés par les pièces d'archives. Entrent dans cette catégorie de documentation les Annuaire (Ordos diocésains - Annuaire de Congrégations et d'Unions de Religieux (ses) - Annuaire catholiques - Annuaire de l'Enseignement libre, etc...), les Bulletins et Périodiques (Semaines religieuses - Revues de Sanctuaires - de Congrégations - d'Associations et de Mouvements...), les Journaux (hebdomadaires surtout...), les Dossiers de presse, les Livres et Brochures présentant les Campagnes d'année ou expliquant les projets pastoraux de telle institution ecclésiastique, les albums photographiques généraux, etc..

Plusieurs dépôts de ce genre ont été aimablement fournis, qui ont permis de commencer ce fonds de documentation : le Centre de documentation de la rue de Fleurus, par exemple, a versé ses dossiers sur les diocèses et ses ouvrages sur les Mouvements d'Action catholique, une Bibliothèque, apprenant les finalités du Centre national des archives de l'Eglise de France a donné des Journaux et des Revues des Mouvements d'A.C. des années 1930-1950, estimant ces documents mieux à leur place dans ce centre d'archives que sur des rayons de bibliothèque. Le Service de documentation du Secrétariat de l'Episcopat, enfin, fait des versements réguliers....

C'est ainsi que peu à peu, grâce à des apports variés et souvent complémentaires, se constitue une documentation assez large qui vient avantageusement apporter aux archives elles-mêmes tout un environnement qui permet, lors d'une consultation, de mieux les lire et de mieux les écouter.

Pierre SOURISSEAU

ARCHIVES INCONNUES D'UN SANCTUAIRE PARISIEN :
 NOTRE-DAME DES VICTOIRES

S'il est un fonds d'archives religieuses peu connu, c'est bien celui de la célèbre basilique qui se dresse en plein centre de notre capitale. On y trouve, cependant, un ensemble documentaire important, voire fort riche qui concerne tous les diocèses de France et aussi presque le monde entier en raison de la dévotion universelle à Notre-Dame et des innombrables affiliations à l'archiconfrérie parisienne. Un court rappel historique rendra raison de la richesse de ce fonds d'archives.

*
* *

La révolution de 1830 avait encore accentué une déchristianisation qui remontait déjà au siècle précédent et provoqué un amoindrissement de la vie chrétienne, à Paris, particulièrement au cours des années qui s'étaient écoulées depuis les émeutes. Progressivement, tout sentiment religieux s'était presque éteint dans les paroisses et les églises se trouvaient en partie désertes même aux jours de fêtes solennelles. C'était en particulier le cas à Notre-Dame des Victoires, paroisse aux destinées de laquelle présidait depuis 1832 l'abbé Charles Dufriche - Desgenettes (1778 - 1860). Découragé devant l'inefficacité de ses efforts pour ranimer la foi chrétienne et la pratique religieuse, il songeait à démissionner quand le matin du 3 décembre 1836 il entendit, au cours de sa messe, une voix intérieure qui lui disait : "Consacre ta paroisse au Saint et Immaculé Coeur de Marie". Bien que n'étant pas personnellement attiré par cette dévotion, il obéit et se proposa de fonder la Confrérie du Saint et Immaculé Coeur de Marie pour la conversion des pécheurs. Le 11 décembre il annonça son projet lors de la grand'messe à laquelle assistaient quelque dix personnes, persuadé qu'il allait à un échec, quand, le soir du même jour, à son immense surprise il aperçut groupés dans l'église 4 à 500 fidèles qui l'écoutaient. Il comprit alors l'authenticité du message. En avril 1838, l'archiconfrérie était canoniquement approuvée par Grégoire XVI, et dès lors, le ministère paroissial de M. Desgenettes connut un renouveau inespéré : conversions et guérisons nombreuses se produisirent après un recours à Notre-Dame des Victoires qui devint vite un centre de pèlerinage très fréquenté dont la renommée s'étendit au-delà des mers. D'innombrables mouvements et groupements spirituels ne tardèrent pas à s'affilier dès lors à l'archiconfrérie, et en 1936 on en comptait quelque 20.705. Ces rapports spirituels avec les Eglises du monde entier explique la présence, dans les dépendances de la basilique, d'un fonds d'archives dont nous donnons une description sommaire, en précisant qu'elles ont servi à la rédaction des *Annales de l'archiconfrérie* qui constituent une mine très riche de renseignements sur la vie chrétienne à Paris et en France et même en territoires de missions : récits de grâces obtenues et de guérisons, conversions, relations et lettres de missionnaires d'une grande partie du monde, etc....

*
* *

Les archives ont fait l'objet - à une époque indéterminée - d'un début de classement qui, malheureusement, n'a pas été poursuivi. Ce qui a été réalisé manifeste, cependant, chez ceux qui en furent les auteurs le souci de sauvegarder et de

rendre utilisables les documents. Reliés en volumes, les millions de dossiers d'affiliations sont classés en deux séries différentes : suivant l'ordre topographique, des origines à 1860, puis d'après l'ordre chronologique, de 1860 à 1950. Malheureusement, on constate d'innombrables lacunes et c'est ainsi que la série de correspondance s'arrête à 1869 et que nombre de documents gisent encore dans des bas de placards.

Il ne semble pas que la Commune qui en 1871 pilla et profana la basilique, ait eu des conséquences sur les archives qui demeurèrent dans leur local où semblèrent les ignorer les révolutionnaires. Il faut cependant déplorer que les directeurs de l'archiconfrérie postérieurs à 1870 aient négligé de poursuivre le classement et surtout le versement des documents aux archives. D'autre part, aucun inventaire si succinct soit-il ne semble avoir été rédigé. C'est à la suite de mes recherches concernant les lettres autographes de Mgr Daniel Comboni (1831-1881) qui, au cours de ses séjours parisiens, fut un fervent pèlerin de Notre-Dame des Victoires que j'ai pu prendre contact avec les archives de la basilique parisienne et que, sans faire un inventaire au sens strict - le temps dont je disposais et le local ne le permettaient pas -, j'ai pu répartir, grosso modo, les documents déjà classés et ceux que j'ai trouvés en vrac ici et là, souvent en très mauvais état de conservation et que j'ai groupés dans les séries suivantes :

Cadre de classement

Série A : Agrégations par ordre alphabétique des diocèses et des pays, 1839-1860.

Série B : Agrégations (pays et missions) par ordre chronologique, 1861-1950.

Série C : Correspondance, 1839-1869.

Série D : Mélanges, 1840-1897.

Série E : Documents divers non classés, 1838-1939.

Série F : Registres d'évêques et de prêtres de passage, 1871-1959.

Série A

Agrégations par diocèses et pays, 1839-1860

Cette série comprend 52 cartons comprenant chacun 2 registres contenant par diocèses et pays des demandes d'agrégation d'associations pieuses à l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires émanant de diocèses, paroisses, communautés religieuses. Dans chacun de ces dossiers on trouve :

- 1) les statuts et règlements de ces groupements aux noms variés, mais dont beaucoup portent celui d'Association du Coeur Immaculé de Marie pour la conversion des pécheurs, ou d'Association en l'honneur du S. Coeur de Marie etc.... Ces statuts portent les signatures d'évêques et de supérieurs ecclésiastiques ;
- 2) les listes d'associés faisant partie de ces confréries et associations.

Le carton I contient des listes très générales d'affiliations pour la France et l'étranger. Les cartons II à XLII contiennent des demandes d'affiliations provenant de tous les diocèses de France (Agen - Viviers). Les cartons XLIII à LII se répartissent ainsi :

XLIII : Angleterre, Ecosse, Irlande, Malte.

XLIV : Afrique, Amérique, Asie.

XLV : Amérique (U.S.A.), Autriche.

XLVI : Bavière, Belgique.

XLVII : Espagne, Hollande.

XLVIII : Italie : Modène, Naples, Parme, Toscane.

XLIX : Italie : Lombardie, Piémont. - Belgique : Malines, Namur, Tournai.

L : Etats pontificaux - Portugal - Prusse.

LI : Savoie : Nice - Suisse.

LII : Allemagne, Danemark, Hongrie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Russie, Suisse.

Série B

Agrégations par ordre chronologique

1861-1950

La série B comprend 33 registres contenant également les dossiers d'agrégations de confréries locales à l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, non plus par diocèses et pays mais d'après l'ordre chronologique. Chaque confrérie associée porte un numéro d'ordre qui renvoie à un registre du secrétariat contenant, par pays, les noms des diocèses, paroisses, communautés religieuses, missions, ou encore membres du clergé ayant sollicité leur agrégation à l'archiconfrérie, ainsi que des lettres de curés à celui de la basilique. Chaque registre porte au dos les numéros extrêmes des agrégations qui y sont contenues. En tête de certains registres - beaucoup en sont malheureusement dépourvus - figure la liste des diocèses, paroisses, missions qui y sont mentionnés. C'est donc l'ordre chronologique qui préside au classement de cette série, aussi la plus grande variété topographique règne-t-elle dans ces registres.

Série C

Correspondance, 1838 - 1869

Ce groupe comprend 18 registres de correspondances dont les pièces sont classées chronologiquement et sans aucun souci d'ordre topographique. Il faut regretter que cette correspondance s'arrête à 1869. Il semble aisé d'en trouver la raison : les lettres de 1870 conservées dans le bureau du directeur de l'archiconfrérie ont été vraisemblablement détruites lors du pillage de la basilique. Ce serait la raison pour laquelle cette série s'arrête à 1869. On s'explique mal cependant que la conservation de la correspondance des années qui suivirent n'ait pas été assurée ni archivée.

Série D

Mélanges, 1840 - 1897

Cette série se compose d'un ensemble de dossiers d'affaires relatives à l'archiconfrérie, de correspondances, et de papiers personnels en particulier ceux de l'abbé Dumax, vicaire à la basilique, longtemps secrétaire de l'archiconfrérie et rédacteur des *Annales*. Un aperçu sommaire permettra de se rendre compte de la variété et de l'intérêt de cet ensemble :

- D I : Demandes de grâces et remerciements, 1840-1866.
- D II : Copies de lettres et correspondance d'outre-mer, 1840-1866.
- D III : Correspondance avec les pays étrangers, 1840-1860.
- D IV : Correspondance : évêques de France et d'étrangers, ainsi que des vicaires apostoliques, 1844-1862.
- D V : Agrégés étrangers; lettres à l'abbé Desgenettes (évêché de Trêves, de la Chartreuse de Trisulti, des Etats pontificaux et de Belgique), 1862-1864.
- D VI - VIII : Correspondance.
- D IX - X : Correspondance de l'abbé Dumax. On y voit des lettres de M. de Germiny, de l'abbé Chanal, curé de Notre-Dame des Victoires, du ministre de Napoléon III, Drouyn de Lhuys qui transmet à M. Dumax une recommandation du ministre d'Italie à Paris au directeur de la douane italienne relativement à un en-

voit destiné au Pape (23 sept. 1865), des papiers concernant le couronnement de Notre-Dame de Touvent, à Châteauroux, par l'archevêque de Bourges au nom de Pie IX et dont la chapelle était agrégée à la basilique; lettres relatives à la brochure: *Pie IX et Notre-Dame des Victoires* (1878), lettre du cardinal Franchi (1878); bref de Léon XIII relatif à l'anniversaire de la fondation de l'archiconfrérie (1886).

- D XI : Demandes d'affiliations (1850-1890); papiers de l'abbé Dumax: conférences spirituelles, sermons, correspondance: lettres de Mgr Dupanloup, du P. Mutel, des Missions étrangères, missionnaire au Japon, de Mgr Joulhof, archevêque de Tyr en Syrie, de Mgr Kandelafte, évêque de Tripoli, etc...
- D XII : Procès-verbal du couronnement de la statue de Notre-Dame des Victoires (1853), etc...
- D XIII : Bulles et brefs, notice sur la couronne donnée pour la statue de Notre-Dame des Victoires par la marquise Wellesley (1853); lettre de l'archevêque de Sorrente, mandements épiscopaux sur la Vierge, etc., 1853-1897.

Série E

Documents divers, 1838 - 1939

La série E qui n'est ni classée ni cotée est constituée par un ensemble de documents trouvés dans des bas d'armoires et qui forment un complément non négligeable des papiers conservés dans les autres séries. On y trouve, en particulier, des parties de la correspondance de l'abbé Dumax et quelques autographes intéressants, dont quelques lettres du cardinal Pitra, le grand érudit bénédictin, de la congrégation de Solesmes, etc....

On rencontre d'abord un ensemble de registres d'agrégations allant de 1843 à 1939, des devis de travaux divers (1899), des pièces de comptabilité diverses, de nombreuses lettres dont les principaux signataires sont, outre le cardinal Pitra, René de Rosso (1862), Jean-Baptiste de Rossi (1881-1883), le cardinal Villecourt (1863), le cardinal Guibert, archevêque de Reims (1881-1882), du nonce en France etc... Il convient de signaler aussi le bref de Grégoire XVI relatif à l'érection de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires (24 avril 1838), l'acte notarié de la célébration du couronnement de la statue de Notre-Dame par Me de La Grévol, notaire à Paris, original cartonné et couvert de soie blanche moirée, avec bref de Pie IX autorisant le couronnement (1853), concessions liturgiques, arbre généalogique de l'abbé Desgenettes avec copie de son acte de baptême, etc....

Série F

Livre d'or et registres des prêtres de passage

Fort importante en raison de l'autographie des signatures, cette série nous fait connaître, par l'examen de ces registres, le passage à Notre-Dame des Victoires de membres célèbres du clergé: évêques de France et de l'étranger, abbés de monastères, missionnaires, saints authentiques comme saint Jean Bosco ou le bx Michel Rua son successeur immédiat. Sur le plan historique, ces registres, bien qu'en mauvais état, bien souvent, ont une grande valeur de témoignage car ils fournissent la preuve de la présence de tel personnage à Notre-Dame des Victoires à une date déterminée. Une partie seule est conservée aux Archives, l'autre se trouve encore dans la sacristie de la basilique.

Le Livre d'or des évêques s'étend de 1871 à 1948. Les registres de prêtres de passage s'échelonnent de 1861 à 1959.

Il y a encore beaucoup à faire pour terminer un classement que ne favorisent guère le local et l'éclairage. Toutefois, l'étendue dans l'espace de ce fonds d'archives religieuses, un des plus beaux du Paris religieux, méritait d'être signalée et il était bon d'en souligner l'importance.

ARCHIVES DE LA CONGREGATION DU
SAUVEUR ET DE LA SAINTE VIERGE

I - Bref aperçu historique sur la Congrégation

La Congrégation du Sauveur et de la Sainte Vierge fut fondée au début du XIXe siècle par Mère Marie de Jésus du Bourg.

Anne, Rose, Joséphine du Bourg, en religion Soeur Marie de Jésus, naquit le 26 juin 1788 au château de Rochemontès, près de Toulouse, de Mathias du Bourg, Conseiller au Parlement de Toulouse, et de Jacqueline d'Arbousier. Elle fut baptisée le 29 du même mois dans l'église paroissiale de Seilh.

Son père, victime de la Terreur, périt sur l'échafaud le 14 juillet 1794. Elle perdit sa mère alors qu'elle avait quinze ans et demi et fut prise en tutelle par son oncle Bruno du Bourg.

L'enfant subit fortement l'influence de son milieu familial solidement chrétien en même temps que très cultivé et remarquablement ouvert, pour l'époque, aux questions sociales. Elle hérita beaucoup de traits du caractère de sa grand-mère, la Présidente du Bourg, femme remarquable, et de son oncle l'abbé Philippe du Bourg, nommé en 1802 évêque de Limoges où il mourut en réputation de sainteté, en 1822.

Très jeune, Joséphine (c'est son nom familial) ressent le désir de se consacrer totalement à Dieu dans la vie religieuse, mais longtemps elle chercha sa voie et il lui fallut attendre la maturité de son âge, quarante sept ans, pour réaliser l'oeuvre pour laquelle Dieu l'a visiblement choisie et préparée. En vue d'étudier sa vocation, elle commence par faire deux essais dans les Monastères de la Visitation et de Notre-Dame à Toulouse, elle y réside quelque temps au titre de pensionnaire libre mais en suivant tous les exercices de la Communauté.

En 1812 elle rejoint ses oncles, l'évêque et Joseph du Bourg, à Limoges, afin de consulter le premier sur sa vocation. Elle se sentait fortement attirée par l'Ordre cloîtré du Verbe incarné que l'abbé Etienne Denis venait de restaurer à Azerables (Creuse), mais l'évêque et son directeur, l'abbé Baudry, sulpicien, lui déconseillent formellement d'y entrer, ni la communauté d'Azerables ni celle de Saint-Benoît du Sault (Indre) ne réunissant pas encore les conditions souhaitables pour constituer des monastères réguliers. Sur leur conseil elle entre en 1813 chez les Soeurs hospitalières de Saint-Alexis qui desservaient l'hôpital général de Limoges. Elle y fait profession le 2 juillet 1815 avec la certitude que Dieu a d'autres desseins sur elle.

Diverses circonstances l'amènent, de par la volonté de Mgr de Tournefort, évêque de Limoges, à fonder, en 1827, à Evaux (Creuse) un monastère cloîtré de l'Ordre du Verbe incarné. Elle y remplit, jusqu'en 1835, différentes fonctions : maîtresse de classe, économ, maîtresse des novices. Ce monastère fut remarquable par sa régularité et sa ferveur.

Progressivement elle prend conscience que ni les Instituts exclusivement hospitaliers ni les Monastères cloîtrés ne sont à même, sur le plan de l'action directe, de remédier à la détresse matérielle et morale et à l'ignorance religieuse des classes laborieuses de nombre d'endroits déshérités.

Cette vision lucide de la situation ainsi que les démarches de certains pasteurs de paroisse, soucieux d'un genre de vie religieuse adaptée aux besoins des temps et des lieux et l'ordre qu'elle en reçoit intérieurement du Sauveur et de sa Sainte Mère,

déterminent Soeur Marie de Jésus à essayer d'établir une branche non cloîtrée de l'Ordre du Verbe incarné; ce projet n'ayant pas abouti, elle fonde une nouvelle Congrégation, non cloîtrée, à laquelle elle donne le nom DU SAUVEUR ET DE LA SAINTE VIERGE et à laquelle elle assigne comme but :

" Aimer et adorer le divin Sauveur dans tous ses mystères, particulièrement dans son zèle pour le salut des âmes en se dévouant au secours des pauvres et des malades et à l'instruction de la jeunesse surtout de la classe indigente. Les Soeurs seront employées surtout dans les villes dépourvues de secours, dans les petits endroits, dans les campagnes". C'est pourquoi le service apostolique de la Congrégation du Sauveur sera polyvalent. Les Soeurs sont aussi appelées à réparer les outrages faits à la Divine Majesté.

La première Communauté de la nouvelle Congrégation s'ouvre en février 1834 à Terrasson, dans le diocèse de Périgueux. Son évêque, Mgr de Lostange, approuve les Constitutions le 24 février 1834. En décembre de la même année, Soeur Marie de Jésus, toujours religieuse de Saint-Alexis et en résidence au monastère du Verbe incarné d'Evau, est élue Supérieure générale de la nouvelle Congrégation et en juillet 1835 Mgr de Tournefort, évêque de Limoges, l'autorise à passer canoniquement de la Congrégation de Saint-Alexis dans celle du Sauveur qu'elle gouvernera jusqu'à sa mort le 26 septembre 1862.

Pour mieux répondre à une des fins spécifiques de la Congrégation du Sauveur, l'évangélisation et le service des plus démunis, Mère Marie de Jésus fonde en 1852 la branche des Petites Soeurs des Campagnes que Mgr Fruchaud, ancien évêque de Limoges et pour lors archevêque de Tours, qualifiait en 1870 "d'organisation exceptionnelle, moyen précieux de faire le bien dans les plus pauvres campagnes." En 1891 la Sacrée Congrégation des Religieux pose, entre autres conditions pour l'approbation définitive des Constitutions du Sauveur, que celui-ci ne comportera désormais que deux catégories de religieuses : les soeurs de chœur et les soeurs converses, les Petites Soeurs des campagnes devront être fusionnées avec ces dernières. L'originalité et la portée de l'oeuvre n'avaient pas été comprises par les instances romaines.

Les Constitutions furent définitivement approuvées par décret du Saint-Siège le 8 juin 1904 et la Congrégation du Sauveur prit rang dans les Instituts de droit pontifical. De son vivant Mère Marie de Jésus avait déjà entrepris des démarches pour obtenir cette approbation.

Dès son noviciat à Saint-Alexis, elle s'était intéressée activement au recrutement et à la formation de futurs prêtres. En même temps que la fondation de l'Institut des Religieuses du Sauveur elle envisage une Congrégation de Religieux du Sauveur et un Tiers-Ordre. Dans les années 1835-1836 elle met sur pied un projet de Congrégation de Prêtres du Sauveur, il n'aboutit pas; il fut repris, après sa mort, par Mère Marie de la Croix de Grellet, seconde Supérieure générale, avec laquelle il connut un début de réalisation.

Quant au Tiers-Ordre son érection est autorisée par l'évêque de Limoges dès le 20 septembre 1839. Il est défini dans le Manuel : "Une Association sous le nom du Sauveur et de la Sainte Vierge, établie dans le but de faire participer à l'esprit et aux exercices de la vie religieuse, autant que le leur permet leur position, les personnes qui ne sont pas appelées à quitter le monde mais désirent travailler efficacement à leur perfection, de les mettre en communion de prières, de bonnes oeuvres avec la Congrégation du Sauveur et de la Sainte Vierge; de les former à la pratique de la charité envers le prochain de manière à aider les Soeurs de cette Congrégation dans les lieux où elles ont des Communautés et à les suppléer dans les autres endroits."

Ce Tiers-Ordre fut très florissant jusqu'au moment des expulsions en 1903-1904, époque qui vit se fermer soixante-huit des quatre-vingt une Communautés dans

les diocèses de Limoges, Clermont, Agen, Angoulême, Bourges, Pamiers, Périgueux, Toulouse, Tulle. Ces fermetures amenèrent progressivement la disparition de l'Association du Tiers-Ordre. Différents essais de restauration furent tentés dès 1912; ils n'eurent qu'un succès limité. Actuellement existe, très modeste, l'Association des Agrégées de la Congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge auxquelles sont offertes l'aide d'une affiliation effective qui les rattache fraternellement à la Congrégation, l'occasion d'une formation religieuse et d'une animation spirituelle qui les aident à mener une vie authentiquement chrétienne et engagée.

Les Communautés dont les Religieuses ne furent pas expulsées en 1903-1904 perdirent le droit d'avoir des écoles, sauf une seule qui a toujours continué l'enseignement jusqu'à nos jours : à Aix-sur-Vienne (Haute-Vienne).

Après la fondation de la première Communauté de Terrasson en 1834, Mère Marie de Jésus entreprit des démarches pour obtenir la reconnaissance légale de la Congrégation afin de l'établir solidement et de faciliter l'oeuvre enseignante. Les Communautés de La Souterraine et d'Aix-sur-Vienne furent d'abord reconnues en décembre 1838 comme Maisons à Supérieure locale avec les Statuts de la Congrégation du Bon Sauveur de Caen qui était autorisée depuis 1827. Mais Mère Marie de Jésus n'eut de cesse qu'elle n'eût obtenu l'approbation légale des Statuts de l'Institut du Sauveur et de la Sainte Vierge comme Congrégation à Supérieure générale dont la maison-mère de La Souterraine fut habilitée à fonder des Communautés filiales. Ses démarches aboutirent le 1er août 1852.

En 1904 la Congrégation a essaimé en Angleterre, Belgique, Italie, Espagne, Suisse. En 1925 elle a ouvert deux maisons au Maroc. En France ses Communautés sont actuellement concentrées dans les diocèses de Limoges et de Lille.

II - Composition des Archives

Les documents composant le fonds des Archives de la Congrégation étaient conservés jusqu'en 1965 dans deux armoires de la maison-mère, à La Souterraine (Creuse).

Le transfert du gouvernement et du centre administratif de la Congrégation en novembre 1965 à Villeneuve d'Ascq (Nord) a été l'occasion d'une mise en ordre et d'un classement systématique des Archives qui y sont désormais conservées dans une salle ad hoc.

Elles se sont enrichies au cours des années, surtout à partir de 1959, des documents ou renseignements trouvés particulièrement dans les Archives des diocèses de Limoges, de Clermont-Ferrand, et dans les Archives départementales de la Creuse et de la Haute-Vienne.

SERIE A - LA FONDATRICE

1. Affaires personnelles

- . Extrait de baptême
- . Procès verbaux de prise d'habit et de profession à Saint-Alexis
- . Testament par lequel elle lègue différentes sommes d'argent à la Communauté de la maison-mère et aux pauvres de La Souterraine, institue son neveu Gabriel du Bourg, qui gère ses affaires, son légataire universel et recommande aux Soeurs "l'amour de Dieu et des pauvres".
- . Contrats de fermage de ses biens
- . Etude graphologique par Arlette Roque, graphologue-conseil - Paris (1962)

2. Documents se rapportant à sa famille

- . Tableaux généalogiques - Les du Bourg remontent au XVe siècle et comptent parmi leurs membres saint Roch, sainte Madeleine de Pazzi et saint Louis de Gonzague.
- . Notice sur le Conseiller Mathias du Bourg par Cl. Tournier (1907)
- . Le mesmérisme à Toulouse avec lettres de la Présidente du Bourg par Clément Tournier (1911)
- . Testament et éloge historique de Monseigneur du Bourg, évêque de Limoges (anonyme)
- . Testament du Chevalier Armand du Bourg, frère de Sr M. de Jésus
- . Vie de Monseigneur du Bourg, évêque de Limoges, par dom du Bourg. Librairie académique, Paris (1907)
- . Article de Clément Tournier sur Monseigneur d'Hulst, petit neveu de Mère Marie de Jésus, - La Croix, 20 mai 1941

3. Correspondance de Mère Marie de Jésus

C'est sans nul doute la réputation de sainteté de Mère Marie de Jésus, le désir de mieux la faire connaître, de conserver ses enseignements et le souci de préparer l'introduction de sa cause de béatification qui ont déterminé les religieuses du Sauveur à recueillir les lettres de leur fondatrice très tôt après sa mort.

La collection va de 1802 à 1862, elle est classée en 14 albums et comprend :

1441 lettres de Mère Marie de Jésus, dont 1407 manuscrites autographes et 34 copies,

316 lettres autographes adressées à Mère Marie de Jésus.

626 lettres ont été imprimées en deux volumes dès 1870 (éditeur Barbou Frères - Limoges). Edition autorisée et encouragée le 7 novembre 1869 par Mgr Félix Fruchaud, évêque de Limoges, qui les qualifie de "trésor". Cette édition a été présentée par Mgr Charles Gay dans un article publié dans la semaine liturgique du diocèse de Poitiers du 9 juin 1872 et dans le journal l'Univers de juin 1872. Le prélat y dit entre autres :

" Le respect reconnaissant que nous avons personnellement pour la mémoire de Mère Marie de Jésus nous décide à révéler au public chrétien l'existence et la valeur de cette correspondance. /.../ Pages dignes de sainte Thérèse et de saint François d'Assise."

Famille. 410 lettres aux différents membres de sa famille : frère, oncles, tantes, neveux, nièces, dont 98 à Mère Euphrasie du Bourg, prieure du Carmel de Toulouse.

. 34 lettres adressées à Mère Marie de Jésus.

Evêques. 41 lettres à des évêques de Limoges, de Périgueux, à Mgr Charles Gay, évêque d'Anthédon

. 98 lettres reçues de ces mêmes prélats, plus les évêques de Bourges, Clermont, Tulle, la Louisiane, Lyon.

Prêtres. 98 lettres à l'abbé de Bogenet, vicaire général du diocèse de Limoges et deuxième supérieur général de la Congrégation de 1841 à 1870

. 40 lettres de l'abbé de Bogenet à Mère Marie de Jésus

. 50 lettres à divers prêtres

. 114 lettres de prêtres à Mère Marie de Jésus dont :

3 du Père Infantin, fondateur de la Congrégation de la Nativité

50 du Père Enjelvin, curé de Pongibaud (P.deD.) entré chez les Frères mineurs en 1851, prédicateur renommé, mort en réputation de sainteté.

22 de l'abbé Guines, curé de Terrasson et premier supérieur général de la Congrégation de 1835 à 1841

1 de l'abbé de Tatisbonne (1841)

Religieuses de la Congrégation du Sauveur : 609 lettres

Religieuses de différentes congrégations :

. 50 lettres de Mère Marie de Jésus dont 3 à la Mère de Villeneuve, fondatrice des Soeurs de l'Immaculée Conception de Castres

. 15 lettres à Mère Marie de Jésus dont une de Pauline Jaricot.

Personnes séculières

. 200 lettres de Mère Marie de Jésus dont 67 à la baronne de Barante, femme de l'ambassadeur de France en Russie, morte en réputation de sainteté.

. 4 lettres à Mère Marie de Jésus.

4. Autobiographie écrite à la demande des prêtres chargés de la diriger et pour obéir à un ordre intérieur de Notre-Seigneur. Elle se répartit sur treize cahiers (439 pages). Outre son curriculum vitae, elle comprend la relation des grâces extraordinaires dont elle a été favorisée, les origines de la Congrégation du Sauveur, des aperçus sur différentes communautés, des vues sur l'Ordre des Frères du Sauveur, des élévations sur les Mystères du Christ, des vues sur l'état et l'avenir de la France.

5. Ecrits manuscrits se rapportant à l'organisation de la Congrégation

. Avis aux Supérieures

. Constitutions primitives

. But et Règlement des Petites Soeurs des Campagnes

. Projet d'une congrégation de Prêtres du Sauveur : Relation à l'évêque de Limoges - Règlement.

. Notes sur le Tiers-Ordre du Sauveur.

6. Ecrits spirituels : Instructions - Notes sur la vie religieuse. Pratique pour suivre la sainte Messe en méditant sur la Passion.

7. Ecrits manuscrits divers :

. Les vertus du prêtre

. Règlement pour une Association de jeunes gens

. La forteresse de l'âme (allégorie)

. Pièces et poésies

. Vie de Mgr Philippe du Bourg, évêque de Limoges, son oncle.

8. Documents se rapportant à la cause de béatification

A- Procès ordinaire (diocèse de Limoges) 1874, 1906

B- Procès apostolique

. Introduction de la cause : 1911, 1920

. Révision des écrits : 1918-1919

. Validité du procès : 1935-1940

. Héroïcité des vertus : 1956-1962

C- Etat actuel de la cause : L'Assemblée antépréparatoire a eu lieu en 1962,

les avis ont été favorables mais les consultants ont demandé une étude sur les états mystiques de la servante de Dieu (travail terminé), sur la période de sa vie allant depuis l'éveil de sa vocation (1801) jusqu'à son passage dans la Congrégation du Sauveur (1835) (travail en cours).

9. Vies de Mère Marie de Jésus du Bourg

- . Abbé BERSANGE, chanoine honoraire de Périgueux
Madame du Bourg
Préface de Mgr Charles Gay
Editions Delhomme & Briguet, Paris-Lyon, 1890. 369 pages.
- . Gabrielle du BOURG
Rien que son âme. Une fondatrice au XIXe siècle.
Imprimerie Lavauzelle, Paris-Limoges-Nancy, 1914/1918. 256 p.
- . Dom Ernest GRAF, o.s.b.
Foundress and mystic, Mother du Bourg.
Impr. St Marys's Abbey, Buckfast, Devon, 1948. 120 p.
- . Bice TIBILETTI
Anima al largo.
Editore Angelo Belardetti, Rome, 1956. 293 p.
- . Bice TIBILETTI / Père Delaire (traducteur), c.s.sp.
L'âme au large. Préface de G. Duhamel.
Editions B. Grasset, Paris, 1958. 235 p.
- . Véronique (une soeur de la Congrégation)
La petite Joséphine.
Imprimerie M. Pailhé, Paris, 1960. 90 p.
- . Anonyme
Vie abrégée de Mère Marie de Jésus du Bourg.
Imprimerie S.I.L.I.C., Lille, 1935. 57 p.
- . Anonyme
Notice sur la vie de Mère Marie de Jésus du Bourg
Imprimerie Paillard, Abbeville, 1890. 32 p.

10. Mère Marie de Jésus et le Sacerdoce

Documents divers (internes à la Congrégation) soulignant l'action de Mère Marie de Jésus en faveur du recrutement et de la sanctification du clergé.

11. Articles sur Mère Marie de Jésus

- . *Messenger du Coeur de Jésus* 1891
- . *Semaines religieuses des diocèses de Limoges* 1890, 1899, 1901 - Clermont 1891 - Périgueux 1919, 1920.
- . *Quotidiano de Rome* août 1962.

SERIE B - LA CONGREGATION

1. Dossiers avec documents relatifs aux origines de la Congrégation et à sa reconnaissance légale.

2. Registres des fondations de 1834 à nos jours : brèves notes sur les conditions juridiques et financières des fondations, fermeture des maisons, aliénation des propriétés.

3. Manuscrits (7 cahiers) des premières Constitutions, du Directoire et du Coutumier primitifs.
4. Manuels imprimés
 - . Constitutions : 1841, 1904, 1927
 - . Directoire : 1841, 1954
 - . Pieux coutumier : 1865 - 1934
5. Rapports avec les Autorités ecclésiastiques
 - . Documents se rapportant à l'approbation des Constitutions
 - par Mgr de Lostanges, évêque de Périgueux (1834)
 - par Mgr de Tournefort, évêque de Limoges (1840)
 - décret laudatif de Rome (1875)
 - approbation de l'Institut par Rome (1891)
 - approbation des Constitutions par décret du Saint-Siège (1904)
 - . Rapports avec la Sacrée Congrégation des Religieux
 - indults et divers de 1875 à nos jours
 - rapports quinquénaux de 1954 à 1964
 - registre des visites canoniques de 1842 à nos jours
 - relations avec les Cardinaux protecteurs : Chigi, Bianchi, Granito di Belmonte
 - correspondance des évêques de Limoges avec les Supérieures générales (1862 à 1947)
6. Rapports avec les Autorités civiles
 - . Documents se rapportant à la reconnaissance légale de la Congrégation 1838 et 1852
 - . Autorisation transfert du Siège de la Congrégation de La Souterraine (Creuse) à Villeneuve d'Ascq (Nord) et modification des Statuts (1971)
 - . Registres des délibérations du Conseil d'administration de la Congrégation : acquisitions, aliénations d'immeubles et autres opérations (de 1852 à nos jours)
 - . Registres copies documents divers se rapportant aux activités de la Congrégation et des Communautés avant 1904
7. Gouvernement de la Congrégation
 - . Registres des procès-verbaux des réunions du Conseil généralice (de 1873 à nos jours)
 - . Registres et documents se rapportant aux Chapitres généraux (de 1874 à nos jours)
 - . Registre des élections des Supérieures générales (de 1834 à nos jours)
 - . Lettres circulaires des Supérieures générales (de 1862 à nos jours)
8. Histoire de la Congrégation
 - . Livres des chroniques (de 1839 à nos jours)
 - . Annales de la Congrégation (de 1954 à nos jours)
 - . Liens de famille, périodiques envoyés aux Communautés (de 1871 à nos jours)
 - . Petit écho du Sauveur, périodique pour les Communautés et les amis de la Congrégation (de 1910 à 1958)
9. Dossier des Petites Soeurs des Campagnes : documents divers se rapportant à la fondation, l'organisation de la branche (1852), son activité et sa suppression (1891)

10. Apostolat de la Congrégation du Sauveur dans le Limousin; témoignages de prêtres de paroisses ayant eu une Communauté du Sauveur (1960)

11. Dossier du Tiers-Ordre du Sauveur

- . Documents se rapportant à son érection, à l'approbation de ses Statuts
- . Règle et directoire : différentes rédactions manuscrites
- . Manuel imprimé à l'usage des membres (1861)
- . Essais de restauration (de 1912 à nos jours)

SERIE C - COMMUNAUTES

1. Archives locales des Communautés fermées, entre autres : historique de la fondation, chronique, documents divers se rapportant aux activités de la Communauté, fiches composition annuelle de la Communauté, etc....

Dans le passé 23 Communautés ont bénéficié de la reconnaissance légale. Cette situation juridique a été voulue pour faciliter l'administration des biens de la Communauté et favoriser l'oeuvre enseignante.

Actuellement les seules Communautés autorisées encore ouvertes sont celles de La Souterraine (1835), Aixe-sur-Vienne (1837), Ahun (1851), Limoges (1859), Villeneuve-d'Ascq (1965).

2. Catalogues des Communautés de 1957 à nos jours, édition annuelle : liste des Soeurs composant chaque Communauté.

SERIE D - PERSONNEL RELIGIEUX

1. Registres matricules des Soeurs professes de 1834 à nos jours :
Soeurs de chœur : 815 religieuses,
Soeurs converses : 230 religieuses de 1839 à 1963, année où par décision du Chapitre général elles prennent place parmi les Soeurs de chœur
Petites Soeurs des Campagnes : 112 religieuses de 1855 à 1891 année où elles fusionnèrent avec les Soeurs converses
Soeurs tourières : 41 religieuses de 1864 à 1933 année où elles furent intégrées dans le rang des converses.

Ces registres indiquent : nom et prénom civils, nom de religion, noms des parents, lieu et date de naissance, dates d'entrée dans la Congrégation, de vêtue, de profession, de décès ou de sortie de l'Institut.

2. Registres des procès-verbaux de vêtue et de profession de 1833 à nos jours.

3. Registre des états des services des Soeurs de 1886 à 1914. Après cette date il a été tenu irrégulièrement et a été remplacé à partir de 1958 par une fiche personnelle.

4. Nécrologe et notices nécrologiques des Soeurs décédées de 1841 à nos jours.

Fiches d'identité des Soeurs décédées depuis 1958. Ces fiches indiquent : état-civil, situation familiale, dates d'entrée, de vêtue, de profession, de décès, état de santé, état des services dans la Congrégation.

Fiches des retraites annuelles, des séjours hors Communauté de ces Soeurs.

Dossier personnel de ces mêmes Soeurs : extrait d'acte de naissance, de baptême, copie des titres académiques, etc.....

5. Fiches et dossiers des Soeurs sorties de la Congrégation.

6. Correspondance peu nombreuse de la deuxième et troisième Supérieure générale et de quelques religieuses des origines.

7. Vies de quelques religieuses marquantes de la Congrégation.

- . A.B. PERGOT, curé-doyen de Terrasson,
membre de la Société historique & archéologique du Périgord
Mère Angélique Lacoste, co-fondatrice de la Communauté de Terrasson,
Imprimerie Cassard, Frères, Périgueux, 1872. 380 p.
- 2e édition :
même auteur,
Mère Angélique Lacoste, augmentée de 3 notices sur la vie de trois religieuses de la même Congrégation :
- Soeur Marie Saint Gabriel Marsat - 22 p.
- la chère Soeur Saint Ambroise de Lavech des Fauries - 21 p.
- la Soeur Marie Saint Paul Genestout - 20 p.
Imprimerie Cassard Frères, Périgueux, 1889. 357 p.
- . Anonyme
Mère Thérèse de Roffignac, première Assistante générale de la Congrégation du Sauveur,
(notice) du Sauveur,
Imprimerie Neuret & Fils, Châteauroux, 1876. 24 p.
- . Mère Marie de la Croix de Grellet
Mère Marie de l'Incarnation Lacoste, première religieuse de la Congrégation du Sauveur,
(notice) tion du Sauveur,
Imprimerie Marc Barboux & Cie, Limoges, 1894. 16 p.
- . Anonyme
Mère Marie de la Croix de Grellet, 2e Supérieure générale de 1862 à 1897,
Préface des évêques de Limoges, Pamiers, Tulle.
Editions Société Saint Augustin, Desclée de Brouwer, Bruges, 1898. 139 p.
- . J. FALLIERES, archiprêtre de Lauzun,
Mère Marie-Emmanuel Paturaud, Supérieure de la Communauté du Sauveur à Bergerac de 1848 à 1891
Imprimerie Georges Ferrier & Cie, Tonneins, 1897. 181 p.
- . Les religieuses de la Communauté de Thiers
Soeur Saint Michel Bigay, Supérieure de la Communauté de Thiers de 1846 à 1891
(notice) 1891
Imprimerie catholique, Clermont-Ferrand, 1897. 31 p.
- . Anonyme
Mère Marie du Sacré-Coeur Fauvel, 3e Supérieure générale de la Congrégation du Sauveur de 1897 à 1912
Imprimerie Cassard Frères, Périgueux, 1912. 8 p.
- . J. BUJADOUX, Supérieur de l'école Saint Jean à Ambazac (Haute-Vienne)
Mère Célestine de Blanchaud, Supérieure de la Communauté d'Ambazac de 1863 à 1903
Imprimerie Dumont, Limoges, 1910. 158 p.
- . Anonyme
Mère Saint Gaëtan Fressenge, Assistante générale de la Congrégation du Sauveur de 1902 à 1930
Imprimerie Perret, Limoges, 1930. 20 p.

- . Soeur Marie-Regina HEINRICH (Congrégation du Sauveur)
Mère Emmanuel Boudet, 4e Supérieure générale de la Congrégation du Sauveur
de 1912 à 1931
Imprimerie Laboureur, Issoudun, Châteauroux, Paris, 1944. 135 p.
 - . Anonyme
Mère Clotilde Chaumet, 5e Supérieure générale de la Congrégation de 1931 à
(notice) 1945
Imprimerie Lavauzelle & Cie, Limoges, 1945. 16 p.
 - . Choix de lettres : Révérende Mère Clotilde Chaumet
Editions Saint Paul, Paris, 1948. 172 p.
 - . Anonyme
Témoignages sur Mère Espérance Soubre, 6e Supérieure générale de la Congrèga-
(brochure ronéotypée) du Sauveur de 1945 à 1957
La Souterraine, 1972. 41 p.
 - . Soeur Marie-Regina HEINRICH (Congrégation du Sauveur)
Une éducatrice, Mère Jeanne d'Arc Dupuy
Imprimerie Lavauzelle, Limoges, 1947. 208 p.
 - . Soeur Jeanne de Chantal LEBLANC (Congrégation du Sauveur)
Soeur Marie-Regina Heinrich
(brochure ronéotypée)
La Souterraine, 1971. 70 p.
8. "Etat moral des Soeurs"
Registre, de 1864 à 1913.

SERIE E - DIVERS

1. Correspondance avec les Soeurs, lettres-circulaires, instructions
 - . de l'abbé Guines, curé de Terrasson. Premier Supérieur général de la Congrè-
gation du Sauveur de 1835 à 1841. Premier prêtre du Sauveur
 - . de l'abbé Dissande de Bogenet, vicaire général de Limoges - deuxième et der-
nier Supérieur général de la Congrégation de 1841 à 1870
2. Ecrits de Mgr Charles Gay :
 - . Lettres à Mère Thérèse de Roffignac, Mère Marie de la Croix de Grellet, Mère
Célestine de Blanchaus,
 - . Instructions, homélies

Il entra en rapport avec Mère Marie de Jésus par sa soeur Mme Pouquet, fonda-
trice de la Communauté du Sauveur d'Ambazac (1845). Il resta en correspondance sui-
vie avec elle et témoigna toujours le plus vif intérêt à la Congrégation et à la
Communauté d'Ambazac en particulier. Dans la préface qu'il a écrite pour la vie de
Mère Marie de Jésus par l'abbé Bersange, Mgr Gay dit, entre autres :

" Une des grâces de ma vie a été de la connaître, de voir de près ses oeuvres,
d'être le témoin de ses vertus, souvent le confident de ses pensées intimes,
parfois celui des grâces suréminentes dont il a plu à Dieu de la favoriser."

3. Vies de quelques personnes ayant eu une influence directe ou indirecte dans la Congrégation du Sauveur ou des rapports particuliers avec elle.
- . Père Ambroise GUINES
Jeanne de Matel fondatrice de l'Ordre du Verbe incarné (2 tomes)
Imprimerie Perisse, Lyon, 1860. 1er tome : 327 p. - 2e tome : 378 p.
 - . Chanoine PENAUD
La Vénérable Jeanne de Matel, fondatrice de l'Ordre du Verbe Incarné.
Imprimerie Victor Lecoffre-Oudin, Felletin, 1883. (2 tomes)
1er tome : 474 p. - 2e tome : 485 p.
 - . Révérende Mère Saint Pierre de Jésus, du Verbe Incarné à Lyon
Vie de la Révérende Mère Jeanne Chézarid de Matel, fondatrice de l'Ordre du Verbe Incarné.
Imprimerie Saint-Paul, Fribourg, 1910. 752 p.
 - . Chanoine L. CRISTIANI
Jeanne de Matel, une grande mystique lyonnaise, fondatrice de l'Ordre du Verbe Incarné.
Librairie catholique Emmanuel Vitte, Lyon, Paris, 1947. 76 p.
 - . Chanoine PENAUD
L'abbé Etienne Denis, restaurateur de l'Ordre du Verbe Incarné
Curé d'Azerables (Creuse)
Librairie Victor Palmé-Dumont-Lecoffre, 1885. 342 p.
 - . Père Ambroise GUINES
Un prêtre modèle, Monsieur Jean-Baptiste Macerouze
chanoine honoraire de Périgueux
Imprimerie A. Rooy, Bergerac, 1873. 196 p.
 - . Th. PECOUT (ancien vicaire de M. Macerouze)
Monsieur Macerouze, dernier curé de Bergerac, 1823-1870.
Imprimerie Cassard Frères, Périgueux, 1914. 222p.
 - . Anonyme
Vie du Père Angelvin
Librairie Giraud, Paris, 1864. 290 p.
 - . Abbé MARTY
Eloge funèbre de l'abbé Bersange
Imprimerie générale du Sud-Ouest, Bergerac, 1897. 61 p.
 - . Henri de NEUVIL
Monsieur de Bogenet, doyen des Vicaires généraux de France,
Imprimerie Lepelletier, Le Havre, 1902. 270 p.
 - . M.E. BENEZET
Révérèndes Mères du Terrail et de Bruncan
Supérieures du monastère de Notre-Dame, Toulouse
Editions Douniol, Toulouse, 1867. 371 p.
 - . Anonyme (une de ses arrière-petites-filles)
La baronne de Barante
Editions Spes, Paris, 1936. 306 p.
 - . Dom Bernard de BOISROUVRAY
Monseigneur Ch. Gay. (2 tomes)
Editions Alfred Mame & Fils, Tours, 1921. 1er tome : 431 p. - 2e tome : 448 p.
4. Autres livres
- . Monsieur Arnauld d'ANDILLY
Les oeuvres de sainte Thérèse divisées en deux parties
Imprimerie Pierre le Petit, Paris, 1670. 918 p.

- . Missel romain - 1629
- . Missel romain - 1880 (enluminures par Suzanne du Bourg, comtesse de Toulouse-Lautrec, petite-nièce de Mère Marie de Jésus)
- . *La vie de N.S.J.C.* par M. l'abbé BRISPOT
illustrations : collection du Père Jérôme Natalis, s.j.
Edition Pilon, Paris, 1853. 2 tomes, 1er : 156 p. - 2e : 108 p.
- . Monsignor Antonio MARTINI, arcivescovo di Firenze
La Sacra Bibbia
disegni de Bustave Doré et Fregi de Enrico Giacomelli
Editori Fratelli Treves, Milan, 1866. 2 tomes, 1er : 941 p. - 2e : 839 p.

III - Exploitation des archives

1. Interne

A partir des documents d'archives ont été réalisés, entre autres, les travaux suivants :

- . Impression de 626 lettres de Mère Marie de Jésus du Bourg - 2 V. - 1870.
- . Copie dactylographiée de toute la correspondance de Mère Marie de Jésus, classée d'après les destinataires des lettres expédiées et les expéditeurs des lettres reçues (4 exemplaires)
- . Analyse d'une partie de sa correspondance pour mieux faire connaître sa personnalité, son esprit, les origines et les fins de la Congrégation.
- . Copie dactylographiée de son autobiographie et de ses différents écrits.
- . Analyse de son autobiographie.
- . Rédaction d'une étude "Un Appel... Une Réponse" sur la personnalité de Mère Marie de Jésus, les origines de la Congrégation.
- . Directoire de la Congrégation composé à partir des écrits de Mère Marie de Jésus (1954).
- . En préparation au Chapitre d'aggiornamento de 1968 : Etude "Retour aux Sources" - Mise en lumière :
 - de la spiritualité de la Congrégation (Ecole française du XVIIe s.)
 - des fins et caractères apostoliques de la Congrégation.
- . Pour la rédaction de la nouvelle Règle de Vie (1979) référence a été faite aux Constitutions primitives et aux écrits de Mère Marie de Jésus.
- . En préparation : un recueil des pensées-clés de Mère Marie de Jésus.
- . Etablissement des registres matricules du personnel religieux depuis les origines jusqu'à nos jours comme indiqué à la page 22.
- . Registre de l'évolution démographique du personnel religieux depuis 1834 jusqu'à nos jours par catégories et par nationalités.
- . Fichiers des Soeurs classées par ordre alphabétique depuis les origines jusqu'à nos jours :
 - noms patronymiques
 - noms de religion
- . Registre des postulantes et novices sorties de la Congrégation depuis 1861.
- . Création pour chaque Communauté d'un dossier comprenant :
 - la liste des titres de propriété
 - une note historique sur la fondation
 - relation des activités diverses de la Communauté, etc.....

2. Externe

- . Etude sur la présence de la Congrégation du Sauveur dans l'évangélisation du Limousin, en particulier sur l'Oeuvre des Petites Soeurs des Campagnes. Etude annexée au dossier de la Mission de France sur la déchristianisation du Limousin et des remèdes à y apporter. Dossier présenté à l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France en 1960.
- . Etude demandée par l'Office historique de la Sacrée Congrégation pour la cause des saints sur la période de la vie de Mère Marie de Jésus depuis l'éveil de sa vocation (1801) jusqu'à son passage dans la Congrégation du Sauveur (1835).
- . Les Archives ont été consultées par le Père Louis Pérouas, historien attaché au C.N.R.S. pour son ouvrage sur l'évolution religieuse de la Creuse - Chapitre : les Religieuses dans le pays creusois du XVIIe au XXe s.
- . A plusieurs reprises des renseignements ont été fournis sur des Soeurs décédées aux familles désireuses de constituer une chronique familiale.

IV - Conclusion

Les Archives constituent une précieuse richesse pour la Congrégation. Elles permettent de garder la mémoire du passé, de le rendre présent et de préparer l'avenir en conservant vivants l'esprit des origines et l'histoire de notre famille religieuse et de l'aider ainsi à mieux répondre aux desseins de Dieu sur elle.

Nous avons à regretter :

- . l'absence quasi complète de la correspondance des Supérieures générales qui ont succédé à Mère Marie de Jésus,
- . des lacunes dans les Livres des chroniques, les années 1925 à 1931 et 1935 à 1937 manquent. La chronique du Lien de Famille peut y suppléer en partie,
- . la disparition des manuels scolaires, entre autres une Histoire sainte recommandée par l'évêque de Limoges, composés par nos premières Soeurs.

Soeur Jean Bosco

et Soeur Marie Noël

Congrégation du Sauveur
et de la Sainte-Vierge

(Villeneuve d'Ascq)

TEMOIGNAGE

A l'occasion du congrès de Toulouse, plusieurs monastères de la région ont, de diverses façons, témoigné de l'intérêt porté à leurs archives. Le bulletin (XVI, 33 - 34) a déjà présenté la halte du stage de formation archivistique à l'abbaye Sainte-Scholastique de Dourgne; et l'intervention que Mère Marguerite Chevet a donnée lors du congrès fait partie des actes de ce congrès.

Parmi les témoignages reçus en cette circonstance, celui de soeur Marie des Anges, ancienne archiviste du monastère (récemment supprimé) des dominicaines de Nay, est peut-être particulièrement développé en même temps que concret; c'est son expérience qu'elle livre en toute simplicité. Elle évoque, en effet, son passé : comment, dès avant son entrée au couvent, elle fut assez fortuitement initiée à la question des archives monastiques et aux problèmes complexes qui ont marqué l'histoire de certains de ces fonds et qui entravent leur consultation par leurs légitimes propriétaires elles-mêmes. Cette préparation la fit rapidement affecter au service des archives. C'est alors qu'elle se rendit compte de la fragilité de certaines traditions. Elle poursuit ses recherches archivistiques afin d'arriver à établir du "solide".

C.M.

C'est en 1928 que j'ai connu le monastère de Prouilhe pour la première fois. Tout de suite, je me suis intéressée à ses origines, à son passé, à sa restauration par le monastère de Nay. Le nom de Nay ne m'était pas inconnu, puisqu'une de mes camarades du Conservatoire de Toulouse venait de là.

Revenue à Carcassonne, j'allais à Prouilhe pour presque toutes les grandes fêtes, attirée par l'ambiance religieuse et la liturgie. C'est alors que j'ai décidé de travailler l'harmonie et le grand orgue à Toulouse, pendant presque 7 ans.

La Mère Prieure de Prouilhe, Mère M. Cécile du Saint-Sacrement, me voyait à chacune de mes visites et je lui avais confié mon intention (qui n'avait jamais varié depuis l'âge de 7 ans) d'être religieuse. La vie contemplative m'attirait. A sa louange, je dois dire qu'elle fut très discrète sur la question. Je n'avais que 19 ans ! moralement et spirituellement ma famille avait besoin de moi - et très vite, hélas, par la maladie de mon père, qui a duré 10 ans, financièrement. J'ai donc été professeur de piano et de solfège pendant 7 ans, avec un certain succès. A mon départ pour Nay, en août 1935, j'avais 90 élèves (ceci pour situer les choses dans leur contexte).

Un jour, Mère M. Cécile vint au parloir avec la soeur archiviste, soeur Marie de la Croix; elle m'expliqua que, depuis la Révolution de 1789, ce qui restait de leurs Archives était entré par spoliation dans les Archives départementales de l'Aude. Dès lors, on pouvait consulter sur place, mais ne rien emporter. Soeur Marie de la Croix cherchait donc une personne de Carcassonne pouvant recopier les liasses (le fonds est assez important); cela lui permettrait, avec des documents trouvés dans de vieilles familles audoises, et d'autres venus de Rome, de reconstituer une grande partie de leurs propres Archives. J'acceptais d'aller voir; pour m'introduire auprès de l'archiviste, M. Joseph Poux, sans dire mon nom, à cause de ma famille, je me fis recommander par M. Grimal, secrétaire général de la Préfecture, dont j'a-

vais le fils comme élève.

M. Poux me montra les liasses de Prouilhe; il m'installa dans une petite pièce avec une liasse, en me disant de l'appeler lorsque je voudrais partir. J'y suis restée environ 2 heures pour une page de parchemin, assez difficile à lire et à transcrire. Et c'est ainsi qu'une fois par semaine, pendant près de 6 ans, j'ai passé 2 heures et demi aux Archives. M. Poux, remarquant mon assiduité, est venu voir mon travail et, le trouvant bon, m'a proposé de m'aider.

En 1934, il m'a parlé de me préparer à l'Ecole des chartes !.... mais papa était mort à 51 ans et j'étais libre. Je songeais à entrer à Nay, car Prouilhe était trop près de ma famille : 23 km; il fallait de la distance.

En août 1935, j'entrais à Nay; prise d'habit le 24 mars suivant. Aussitôt après ma profession, en 1936, on me confia les Archives, mais en second, puisque je n'avais fait que la profession temporaire pour 3 ans, comme on fait dans notre Ordre. Le premier Livre qui me fut confié fut "le Livre du Couvent". A la première page, je lis cette phrase qui me fit sursauter : "Le Monastère Saint-Dominique de Nay fut fondé en 1640, sous le généralat du Père Jean-Baptiste de Marinis et le pontificat d'Alexandre VII, par 9 religieuses venues de Prouille" (le nom n'avait pas h, comme maintenant). J'ai bondi !... mais c'est faux !!!

Le Père J.-B. de Marinis était d'origine génoise; son père, patricien de Gênes, avait vécu à la cour de Philippe II d'Espagne, comme page de l'Infant don Carlos d'Autriche. Le prince, par amitié, lui avait donné la seigneurie de Bomba, dans les Abruzzes. Retourné en Italie, il se fixa à Rome, où il épousa une génoise : Theodora Justiniani, soeur du Cardinal Vincent Justiniani, ancien Maître général des Prêcheurs. Ils eurent 18 enfants : 9 garçons et 9 filles. 6 des filles furent dominicaines; 3 garçons dominicains : Thomas, Ferdinand (qui, en religion, prit le nom de son père : Jean-Baptiste) et Dominique, le plus jeune, nommé par Innocent X archevêque d'Avignon, le 18 octobre 1648; il mourut en charge le 20 juin 1669.

J.-B. de Marinis était né à Rome le 28 novembre 1597. A 16 ans, il prit l'habit des Prêcheurs et demanda de faire ses études théologiques en Espagne. Il obtint le grade de lecteur à Alcalá. De retour à Rome, il devint professeur de philosophie à la Minerve. Le pape Urbain VIII le nomma en 1638 (il avait donc 41 ans) secrétaire de la Congrégation de l'Index; il occupait encore ce poste, lorsque les Pères capitulaires, au Chapitre de 1650, le choisirent pour Maître général. Ce n'était donc pas en 1640, et encore moins sous le pontificat d'Alexandre VII (Fabio Chigi), pape de 1655 à 1667. J.-B. de Marinis est mort en mai 1669. Ce fut donc pendant 12 ans qu'ils purent oeuvrer ensemble pour l'Ordre, mais sûrement pas en 1640, puisque ni l'un ni l'autre n'étaient en charge !

2ème chose importante : Quels étaient les noms de ces 9 religieuses venues de Prouille à Nay ? Lorsqu'on avance une chose, il faut le prouver. Or, aucune trace, soit à Prouilhe, soit à Nay. Bien plus, dans les archives de Nay, on disait que la fondatrice était la Mère Anne Dabillon ou d'Abillon (écrit des deux manières), que sa famille habitait Bordeaux et qu'elle était née à Sainte-Foy-la-Grande. Il s'agissait donc de la Dordogne et non de l'Aude ! Un document de 1666, que nous possédons dans les archives de Nay, parle des démarches des habitants et des Jurats de la ville demandant que des religieuses viennent ouvrir une Maison d'éducation, afin de soustraire les jeunes filles à l'hérésie qui faisait des ravages en Béarn.

En 1680, le curé de Nay se plaint de ce que rien n'a encore été fait. (nous avons le compte-rendu de la séance). A cette réunion, il est dit entre autres choses "qu'il n'y a à Nay, en fait de maisons religieuses, qu'un Couvent de Récollets" (cf. Archives de Nay et les 8 gros registres des Délibérations du Conseil de Nay, conservés aux Archives de Pau). 1680, ce n'était pas 1640 !

Autre indice d'erreur : les fondatrices en venant à Nay s'arrêtèrent au Mas d'Agenais, et quelque temps à Morlaas, où elles auraient bien voulu "planter leur tente". Or, regardez une carte, et dites-moi si ce trajet, venant de Prouilhe - Carcassonne, n'est pas le chemin des écoliers, en veine d'école buissonnière !!

Pourquoi parlait-on du Mas en Agenais ?

Je me suis renseignée sur ce monastère, fondé par Agen en 1638, canoniquement reconnu en 1640. Les deux fondatrices à vie étaient Anne DABILLON et Catherine de PARRABERE; elles avaient des pensionnaires dans la clôture. Il y avait Mère Marie du Haget, que nous retrouvons à Nay, Mère Rose de Chillaud, également, Sr Rose de Chillaud-Dessieux, fille d'un écuyer du Roi de Sainte-Foy-la-Grande, aussi à Nay, Mère de Loyaud; une nièce de la Mère Dabillon : Marie-Anne d'Abillon. Tous ces renseignements m'étaient fournis par Etienne Joret, exploitant agricole au Mas, dont le père, Maître Maurice Joret, notaire et historien du Mas, avait fait, en 1910, un travail d'après les anciens actes de son étude. La piste était bonne !

Pourquoi : arrêt pour quelque temps à Morlaas ?

Qu'était Morlaas à cette époque ? une ville fortifiée du Béarn, assez importante. Un couvent de Pères dominicains y avait été fondé au 13ème siècle, peu après la mort de saint Dominique. Dans les Archives de Nay, nous avons le procès de béatification du bienheureux Bernard de Morlaas - les vitraux du fond de la chapelle de Nay retracent plusieurs épisodes de sa vie.

Dans le Béarn, tout le monde s'accordait pour dire que les Pères dominicains étaient à Morlaas depuis 700 ans, mais qu'il n'y avait jamais eu de monastère de dominicaines. Forte de ce que j'avais vu sur les vitraux, de la mention de l'arrêt des soeurs à Morlaas avant Nay, je me suis dit : "Il doit bien y avoir quelques traces de leur passage, si elles ont existé". J'ai demandé à une de nos amies de Nay, pharmacienne, d'aller voir à la mairie de Morlaas, où se trouvent quelques vieux papiers d'archives; elle l'a fait et m'a rapporté, triomphante, la copie d'un papier d'impôts établi par la ville, pour le compte des Dominicaines du monastère de Sainte-Catherine de Sienne de Morlaas. Cette copie est à Prouilhe; l'original, encore à la mairie de Morlaas, je pense. En tout cas, c'est la première preuve qu'elles ont existé.

Encouragée par ce résultat, j'ai voulu pousser plus loin. Si ce sont ces dominicaines qui sont venues à Nay, elles n'ont pas pu réaliser le projet sans une permission du Maître général. J'ai donc demandé au R.P. Pie Bonhomme, le chantre de Sainte-Sabine à Rome, s'il voudrait, pendant l'année, consulter les Archives générales autour des années 1685-1688, pour voir s'il ne trouverait pas trace d'une correspondance entre le Maître général et Morlaas, au sujet d'un transfert possible à Nay. Dans ce cas, on ne pouvait pas parler de fondation. La fondation s'est faite, selon moi, à Morlaas, par le Mas d'Agenais... A quelle époque ? C'est ce que je cherche actuellement.

Il semble bien que, sans crainte de se tromper, on peut avancer ceci :

1°) Le Mas ne datant que de 1640 n'a pas songé à essaimer aussitôt. En 1646, la Congrégation de Saint-Louis (à ne pas confondre avec la Province de Saint-Louis) mentionne 17 couvents pour les Pères : Bayonne, Agen, Condom, Périgueux, Saint-Sever, Lectoure, Saint-Girons, Belvès, Port-Sainte-Marie, La Réole, Morlaas, Orthez, Bergerac, Saint-Emilion, Marciac, Génissac, Chastenet. Et 5 monastères de soeurs : Le Prouillan de Condom, Saint-Pardoux, Agen, Junies et le Mas d'Agenais (dernier en date). Donc rien à Morlaas pour les soeurs.

En 1656, la Congrégation de Saint-Louis était remplacée par Congrégation d'Aquitaine, dont le plus beau fruit fut le Père Antonin Cloche, futur Général. Elle fut rattachée à la Province d'Occitanie, le 12 mars 1663. Au Chapitre de Rome en 1670, il y avait la Province de Toulouse réformée et la Province de Saint-Louis avec seulement 10 couvents de Pères et 3 monastères de soeurs; je crois me rappeler que Saint-Pardoux et Junies avaient disparus.

2°) Le fait que les Dominicaines de Morlaas sont oubliées dans le pays prouve que leur présence n'y fut pas de longue durée, mais elles y étaient en 1680 puisque les Jurats de Nay ont songé à faire appel à elles (cf. Registres).

Le Père Pie Bonhomme, qui venait à Nay pendant les grandes vacances, m'a porté, très heureux, le résultat de ses recherches à Rome. Dans les Archives privées du Maître Général Antonin Cloche, 60ème Général del'Ordre, de 1686 à 1720, il y a deux lettres a-

dressées aux soeurs de Morlaas. Il autorise en 1686 ou 1687 (je ne sais plus, car je cite de mémoire, puisque les photocopies qui m'avaient été offertes personnellement sont à Prouilhe : à un an de distance, ce n'est pas une affaire), il permet donc le transfert à Nay à deux conditions : la première : que soit terminé le procès qu'elles ont avec la ville; la seconde : qu'elles tiennent école à perpétuité. Cette clause avait joliment bien été respectée, puisque 150 ans après la fermeture des classes, Nay est encore inscrit à l'Académie de Bordeaux comme monastère enseignant !!!

A la suite de ces deux lettres, la Mère de Sévignac et la Mère de Loyaud sont venues à Nay négocier le transfert (cf. Registres de Nay).

En 1688, c'était chose faite, puisque le Père Antonin Cloche leur écrit sa satisfaction et les encourage (cf. Lettres privées à Rome).

Maintenant, sûre de ce transfert, je travaille à établir la date de la venue des Dominicaines à Morlaas. Ce n'est guère facile par le Mas, car des inondations ont fait disparaître pas mal de documents. J'espère, en rapprochant le plus possible les dates, pour faciliter les recherches, obtenir quelque chose à Rome.

Je suis une piste en France sur une liste des Soeurs en 1710. Evidemment, ça ne va pas vite, car je ne dispose que des récréations pour travailler, écrire et compulser des livres - une heure et demie par jour, ce n'est pas beaucoup dans ce domaine; mais je veux arriver, grâce aux archives, à établir du SOLIDE.

Soeur Marie des Anges

archiviste du monastère (fermé)
des Dominicaines de Nay
actuellement au monastère de Blagnac
(près Toulouse)

VI^e CENTENAIRE DE SAINTE COLETTE DE CORBIE

(1381 - 1981)

Corbie, charmante petite ville de Picardie, fut jadis célèbre pour son abbaye royale puissante et riche. Aujourd'hui il n'en reste que quelques vestiges : église abbatiale amputée des 2/3 de sa nef, ce qui lui donne l'air étrange d'un buste tronqué, chapelle de la réclusion de sainte Colette qui était en fait l'une des églises dépendantes de l'Abbaye : Notre-Dame en Saint-Etienne qui servait d'église paroissiale. C'est là que sainte Colette en 1402 obtint de son parrain, Raoul de Roye, abbé de Corbie, la permission de faire construire un reclusage où elle demeura 4 ans avant de mener sa vie pérégrinante de réformatrice de l'Ordre des Clarisses.

Aujourd'hui, le souvenir de l'abbaye de Corbie est gardé par le contenu des archives à Amiens, mais celui de sainte Colette demeure vivant dans le cœur des corbéens et dans celui des Clarisses de France, de Belgique et d'Amérique du Nord qui, pour la plupart, lui doivent leur existence.

A l'approche du sixième centenaire de la naissance de sainte Colette, M. l'abbé Jean Verfaillie, curé de Corbie, eut l'heureuse initiative d'alerter quelques monastères de Clarisses du Nord, de soeurs Franciscaines, et de se concerter avec eux pour célébrer cet anniversaire. Un comité du centenaire fut mis en place, tous les monastères de clarisses de France furent alertés et on leur demanda de proposer des suggestions. Peu à peu le programme s'est mis en place : célébrations religieuses, dont une quinzaine avec la présence d'une petite communauté de soeurs clarisses à Corbie pour assurer une permanence de la prière et une collaboration pour l'animation liturgique. Sur le plan culturel : montage d'une exposition : objets, photos, documents se rapportant à sainte Colette.

Une association "Les amis du vieux Corbie" en a pris la responsabilité avec la collaboration des services officiels des archives, des monastères de clarisses, et même la participation de la municipalité de Corbie. Etant tous bénévoles et tenant à offrir au public un travail sérieux, le vernissage officiel de l'exposition qui se trouve dans une petite maison destinée à devenir Musée du vieux Corbie, n'aura lieu qu'à Pâques. Mais voici ce dont il se compose : Le titre en est SAINTE COLETTE EN SON TEMPS. Je recopie maintenant une lettre de M. Paul Doubliez, maître d'oeuvre de cette exposition :

" /.../ La vie proprement dite dans les deux vitrines de 3, 90 x 1,30 chacune qui donne les principaux événements appuyés par les photographies des documents historiques que les trésors des archives des différents couvents ont permis de sauvegarder"

" /.../ le grand panneau de concordance chronologique entre les faits de la vie de sainte Colette et ceux de l'histoire générale religieuse et civile de la même époque"

" De plus des emplacements hors vitrine sont aménagés pour présenter / les photos des monastères / qui nous ont si cordialement aidés dans la célébration à la fois historique et spirituelle de ce centenaire cher aux corbéens, même s'ils n'ont pas été toujours très heureux de l'attitude des moines à l'égard de sainte Colette "...

" /.../ Notre exposition sera ouverte jusqu'en fin juin. Nous en répertorierons soigneusement les éléments avec des photos d'ensemble du montage, pour

le cas où votre monastère voudrait la présenter au Puy. Il est possible que nous l'emmenions à Poligny lors du retour de la châsse de sainte Colette, mais le transport devrait être très facile car il ne s'agit que de textes, photos cartes sur documents à plats ou en rouleaux et sans problème de fragilité ni d'assurances puisque nous avons conservé tous les négatifs...."

Lors de la quinzaine, nous avons eu un aperçu du travail entrepris : étaient déjà exposés quelques documents, photos et cartes, ainsi que des reproductions de l'icographie concernant sainte Colette :

On pouvait voir des photos des parchemins relatant les relations de sainte Colette avec les moines de Corbie, quelques autographes de la sainte, des reproductions des chartes de fondation des monastères et un original (prêté par Le Puy sous la responsabilité des A.D.), l'original des Constitutions, etc....

Une carte de France avec la situation de tous les monastères de clarisses, une autre avec les itinéraires simultanés de sainte Colette, sainte Jeanne d'Arc, saint Vincent Ferrier. Les autres tableaux et cartes n'étaient pas terminés.

Il y avait aussi à l'exposition quelques objets ayant appartenu à sainte Colette ou donnés à elle par ses illustres contemporains.

D'autre part, ce centenaire a donné lieu aussi à une édition "pro manuscritto" par le monastère de Paray-le-Monial, des lettres de sainte Colette qui existent encore, soit dans leur original, soit dans des copies anciennes. A partir de cela il sera sans doute possible de vérifier s'il n'en reste pas d'autres copies dans les archives des monastères.

Enfin un autre projet, lointain celui-là, serait une réédition critique des vies de sainte Colette par Sr Perrine et le Père Pierre de Vaux. Ce travail avait été fait au début du siècle par le Père Ubald d'Alençon, mais cet ouvrage est introuvable maintenant.

Ce qui semble positif dans tout ce travail, c'est la collaboration qui a existé entre une paroisse et les monastères, la concertation entre les soeurs concernées par ce genre de projet dans les monastères, et aussi la collaboration entre des frères et des soeurs pour la réussite de ce centenaire.

On peut cependant être déçu par le peu d'intérêt que ce Centenaire a suscité parmi les Clarisses et les Franciscains. Beaucoup ne se sont pas sentis concernés : sainte Colette a une réputation d'etroitresse et de rigueur qui montre qu'on la connaît très mal et cela à cause peut-être d'une certaine tournure d'esprit que l'on a souvent reprochée aux "Colettines" : on ne doit rien toucher à la réforme de sainte Colette. Cela fut vrai à une certaine époque, d'ailleurs pas forcément en négatif : les colettines ont toujours gardé une totale indépendance vis-à-vis de quiconque - ce qui était extrêmement rare sous l'ancien régime mais qui leur valait la sympathie du peuple car on ne levait pas d'impôts pour elles. Aussi, après la Révolution, elles ont pu se relever très vite et redonner vie à l'Ordre de sainte Claire en France et en Belgique, puis en Angleterre, aux Canada et aux Etats-Unis.

Soeur Marie-Pascale

Le Puy - Mai 1981.

A l'occasion de l'année Sainte Thérèse d'Avila (4e centenaire de sa mort)

LE CARMEL ET L'ART FRANÇAIS AU XVIIe siècle

(Paris, Musée du Petit Palais, novembre 1982-février 1983)

Dans le cadre de l'année Sainte Thérèse d'Avila, le souhait fut exprimé de divers côtés que pût être organisée une grande exposition. La Direction des Affaires culturelles de la ville de Paris, répondant positivement à cette attente, a programmé, pour les mois de novembre 1982 à février 1983, au Musée du Petit Palais, une exposition sur "Le Carmel et l'art français au XVIIe siècle".

Le thème retenu méritait bien de retenir l'attention. Le XVIIe siècle fut, en effet, un grand siècle de spiritualité et d'art chrétiens. La pensée et l'exemple de sainte Thérèse d'Avila s'y inscrivirent. La réforme carmélitaine, implantée dès 1604 grâce à des "filles" espagnoles de sainte Thérèse et en 1611 grâce à des Carmes déchaux français formés en Italie, se répandit assez largement : dès 1636, existaient 63 couvents de femmes et 23 couvents d'hommes; en 1693, il y en avait respectivement 78 et 60. Des clercs (le cardinal de Bérulle, les Pères Duval et Gallemant) et des laïcs (Michel de Marillac, le chancelier Séguier), ainsi que la famille royale (Marie de Médicis, Anne d'Autriche, Marie Thérèse, Madame de Maintenon) protégèrent l'Ordre. Tout au long du siècle parurent de nombreuses éditions des écrits de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix. Les meilleurs peintres (Varin, Deruet, Van Mol, Vouet, Philippe de Champaigne, Le Brun, La Hyre, Stella) et sculpteurs (Sarrazin, Le Bernin) furent chargés d'illustrer l'Histoire sainte afin de soutenir leur vie spirituelle et leur apostolat.

Sans doute, parmi les nombreuses oeuvres créées à cette époque, il en est qui sont assez facilement accessibles (dans des églises ou des musées); elles seront en partie présentées dans l'exposition. Mais, pour l'essentiel, les peintures sont encore actuellement dans des Carmels et donc totalement inconnues du public comme des spécialistes. Ce sera donc un des intérêts de l'exposition que cette première présentation à l'extérieur des couvents.

Toutefois, rien n'aurait pu être réalisé sans leur concours. Sur la base des informations reçues en réponse à plusieurs circulaires, j'ai visité une trentaine de couvents : partout ce fut un admirable empressement à montrer les "trésors" locaux. De nombreuses peintures, sculptures, orfèvreries et broderies de qualité apparurent à mes yeux.

Or, ce patrimoine artistique "découvert" apparaît menacé par divers facteurs :

- le temps : les oeuvres se dégradent et l'argent manque pour les restaurer;
- la réfection des couvents, les déménagements, les fermetures : certaines oeuvres d'autrefois, paraissant définitivement sales et abîmées, sont alors détruites;
- les antiquaires qui passent au moment où les communautés ont des difficultés financières (on ne pense pas toujours que les musées sont susceptibles d'acheter des oeuvres d'art, et à meilleur prix car ils ne cherchent pas à faire de bénéfice, avec - en outre - un souci scientifique plus fréquent de recueillir des informations sur les objets achetés);
- les voleurs : il arrive, en effet, que soient insuffisantes les précautions prises pour la protection des oeuvres laissées dans la chapelle ouverte au public;
- les mauvais restaurateurs : on possède une peinture ou une sculpture que l'on aime bien; on a entendu parler d'un restaurateur ou d'un amateur "éclairé"; l'oeuvre lui est confiée; même s'il n'est pas catastrophique, le résultat n'est pas à la hauteur de l'oeuvre.

Finalement, au coeur de tous ces facteurs de destruction, il y a peut-être une cause fondamentale : un manque d'estime à l'égard de ce qui a été transmis par les générations antérieures. Souvent, en effet, les communautés, aux prises avec les difficultés de leur existence, ne songent pas suffisamment à la valeur historique, artistique et spirituelle de leur patrimoine, ni aux conditions souhaitables pour sa bonne conservation. Cependant, ce patrimoine menacé est vital. Il témoigne de l'histoire de la famille spirituelle qui l'a fait naître ou recueilli. Or, comme une personne, un groupe humain sans passé et sans mémoire est infirme. Restauré et mis en valeur, le patrimoine peut contribuer à la qualité humaine et spirituelle d'une chapelle, d'un réfectoire, d'une salle de récréation....

Ces considérations étant certainement valables pour d'autres Ordres et Congrégations, il s'avère qu'un nouveau type de service devrait être mis à la disposition des couvents, avant que ne soient consommées des destructions, des dispersions, des pertes irréparables : serait-il impossible de trouver des personnes vraiment compétentes, ayant la confiance des communautés, agissant à titre amical et discrètement, soucieuses de donner des conseils de conservation et de présentation du patrimoine artistique, en même temps que capables d'attirer les fonds nécessaires pour les actions indispensables.

Ce patrimoine, entretenu et mis en valeur au profit de chaque communauté, pourrait aussi servir, de temps en temps, à l'organisation d'expositions du type de celle qui est projetée au Petit Palais. A une condition. Les expositions, en effet, ne sauraient se contenter d'inciter les visiteurs à une approche superficielle des oeuvres d'art : quel en est l'auteur ? de quelle date est l'oeuvre ? à quelle école stylistique appartient-elle ? Car les peintures, sculptures, etc. répondent le plus souvent à une quête profonde du sens. Les groupes humains qui les ont fait naître furent désireux de se dire à eux-mêmes et aux autres qui ils étaient, ce qu'ils croyaient et espéraient. Des expositions regroupant les oeuvres produites ou recueillies par une même famille spirituelle doivent tenter, à travers ces diverses réalisations, de manifester aussi l'intention profonde qui les anime.

Gilles CHAZAL

Conservateur au Musée du Petit Palais.

Les salles de l'exposition

Couloir d'accès : sainte Thérèse d'Avila et le XVI^e siècle

(aucune oeuvre originale)

- . panneau chronologique avec en parallèle la vie de sainte Thérèse d'Avila, celle de saint Jean de la Croix, les grands événements d'Espagne, de France et de l'Eglise.
- . carte des fondations espagnoles de sainte Thérèse
- . photos d'Avila
- . reproductions de gravures anciennes : portrait de saint Ignace de Loyola, portrait de Luther, l'iconoclasme.

Salle I : sainte Thérèse d'Avila

- . des oeuvres espagnoles des XVI^e et XVII^e siècles évoquant ses dévotions particulières (la Vierge, saint Joseph, l'Ecce Homo....)
- . des oeuvres françaises du XVII^e siècle montrant sa vie et ses visions : Transverbération, Mariage mystique, Don du collier et du manteau par la Vierge et saint Joseph....

- . des lettres autographes
- . les premières éditions espagnoles de ses écrits.

Salle II : les amis spirituels de sainte Thérèse d'Avila

(à partir de cette salle, les oeuvres présentées sont presque exclusivement du XVII^e siècle français)

- . saint Pierre d'Alcantara
- . saint Jean de la Croix
- . sainte Thérèse et les Carmélites : Anne de Jésus, le Carmel d'Agen, etc.

Salle III : les portraits du Carmel français

- . les protecteurs de l'Ordre : le Cardinal de Bérulle, Michel de Marillac, le Chancelier Séguier, Marie de Médicis, Anne d'Autriche, etc.
- . les Mères fondatrices espagnoles
- . les Pères fondateurs français
- . les Soeurs françaises illustres : Marie de l'Incarnation, Madeleine de Saint Joseph, Marguerite du Saint Sacrement, etc.
- . Louise de la Vallière
- . un panneau chronologique de l'implantation de l'Ordre avec, en parallèle, les événements principaux de France
- . une carte des couvents
- . différents objets ou manuscrits se rapportant aux personnages figurés

Salle IV : la diffusion de la pensée thérésienne

- . les éditions françaises des oeuvres de sainte Thérèse
- . les éditions françaises des oeuvres de saint Jean de la Croix
- . les biographies de sainte Thérèse
- . les biographies de saint Jean de la Croix
- . les écrits historiques, mystiques et théologiques des Carmélites et des Carmes français

Salle V : les dévotions spécifiques de l'Ordre

- . Elie
- . saint Jean Baptiste
- . saint Joseph
- . la Vierge du Mont Carmel
- . le Verbe Incarné
- . saint Ange
- . saint Albert de Sicile
- . saint Simon Stock

Salle VI : la vie liturgique

- . vêtements liturgiques
- . antependiums
- . reliquaires
- . livres
- . Crucifix

Salle VII : la décoration du couvent du Faubourg Saint Jacques à Paris (1^{er} couvent de France)

- . plan du couvent avec photos des oeuvres et indication de leur emplacement
- . ensemble de peintures en provenant

Salle VIII : Audiovisuel sur sainte Thérèse d'Avila et le Carmel

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de recherche

- Gérard LEFEUVRE. - *Les actes du Concile Vatican II*. Extrait de la "Revue théologique de Louvain", II^e année, 1980, fasc. 2, pp. 186 - 200 et fasc. 3, pp. 325 - 351.

Mgr. Gérard Lefeuve, dont la thèse soutenue à la Grégorienne (cf. bulletin XIII, 41-42) visait à analyser avec précision la doctrine conciliaire sur la vocation sacerdotale, avait déjà été amené dans ce travail, en confrontant ce qui a été dit au concile ou au sujet du concile avec ce qui a été dit par le concile, à faire quelques mises au point utiles pour ce qui concerne l'interprétation de Vatican II. Son expérience à la Secrétairerie d'Etat n'a pu que le renforcer dans sa conviction de l'urgente nécessité de faciliter un bon usage du concile. C'est pourquoi il a voulu présenter les Actes de Vatican II, dont la publication, commencée *sub secreto* en 1960, s'est achevée en 1978 : car cette édition permet désormais "de se référer avec certitude à ce que les Pères ont voulu vraiment enseigner".

Cette publication, effectuée sous la direction du cardinal Pericle Felici qui fut secrétaire général du concile, comprend 48 volumes totalisant 37.500 pages; les tables en préparation rendront cette édition pleinement utilisable. L'ensemble des *Acta* comprend 3 séries :

1. La consultation anté-préparatoire, entreprise en 1959, s'est poursuivie jusqu'à la Pentecôte 1960. Les résultats de cette consultation, publiés en 1960 et 1961, regroupés en 4 volumes, comprennent 16 tomes :

- Vol. I : Actes de Jean XXIII (1 tome, avec 2 appendices dont l'un contient les lettres envoyées au pape par les cardinaux après l'annonce du Concile)
- Vol. II : La consultation des Pères : 2050 réponses réunies en 8 tomes selon les continents et deux tomes d'appendices (ensemble des propositions résumant et synthétisant les réponses reçues)
- Vol. III : Travaux de la Curie Romaine (1 tome)
- Vol. IV : Travaux des Universités catholiques (3 tomes)

2. Les travaux préparatoires, commencés à la Pentecôte 1960 et poursuivis jusqu'à la veille de l'ouverture du Concile. Les textes correspondant à ces travaux, publiés de 1964 à 1969 sont distribués en 3 volumes comprenant 7 tomes :

- Vol. I : Actes de Jean XXIII (1 tome) : 220 documents (lettres apostoliques, bulle d'indiction du concile, motu proprio donnant son règlement; allocutions, discours officiels, entretiens familiaux....)
- Vol. II : Actes de la Commission centrale préparatoire (4 tomes pour la durée des sept sessions)
- Vol. III : Actes des Commissions et Secrétariats (2 tomes)

A quoi il convient d'ajouter, bien que cet ensemble n'ait pas été retenu dans la collection des Actes officiels, les 4 tomes qui contiennent les 22 projets constituant l'aboutissement des travaux préparatoires.

3. Les travaux conciliaires se sont déroulés du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965. Publié de 1970 à 1978, l'ensemble des textes proposés, discutés, adoptés, constitue 4 volumes :

- Vol. I : I^e session (1962) : 4 tomes
- Vol. II : 2^e session (1963) : 6 tomes
- Vol. III : 3^e session (1964) : 8 tomes
- Vol. IV : 4^e session (1965) : 7 tomes

Ayant donc présenté cette partie des Actes conciliaires, l'A., pour introduire à son étude, évoque le fonctionnement et le déroulement du Concile : les auteurs du Concile et leur rôle respectif, le travail conciliaire (sessions publiques, élaboration des schémas, intervention des Pères, amendements, rapports des Commissions), le programme du Concile avec ses réductions successives, les différents éléments des documents réunis et le travail des Congrégations générales.

Cette introduction à la publication des actes du concile Vatican II s'achève par quelques remarques relatives à l'utilisation de ces volumes : "Il ne faut jamais perdre de vue le primat du texte promulgué. D'une part, il est l'aboutissement d'un processus d'élaboration et de retouches successives dont l'étude doit conduire à en prendre une compréhension plus exacte et plus profonde. D'autre part, de manière en quelque sorte inverse, c'est le texte ultime, définitif, qui permet d'évaluer et de mettre à leur juste place tous les éléments du travail antérieur".

L'excellent instrument de travail que représente cet article opportun sera accueilli avec gratitude par les archivistes conscients de la responsabilité qui leur incombe, de mettre "leur compétence à faire saisir la nature propre et le sens plénier des documents dont ils donnent communication" (pour reprendre les termes du Message pontifical adressé à notre 4^e congrès).

- André DEBLON.- *Les archives de l'évêché de Liège. Aperçu des fonds et collections.* Extrait de "Archives et bibliothèques de Belgique", t. XLVIII, n° 3-4, 1977, pp. 617-629.

- A. DEBLON, P. GERIN et L. PLUYMERS.- *Les archives diocésaines de Liège. Inventaires des fonds modernes.* Cahier 85 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine.- Louvain-Paris, 1978, 155 p.

Après un bref aperçu historique des archives de l'évêché de Liège, le chanoine André Deblon, archiviste diocésain, présente succinctement les fonds et collections dont il a la charge : les fonds anciens composés essentiellement des fonds de la cathédrale (depuis le XVe s.) et du séminaire (depuis le XIVe s.), ainsi que les fonds de l'ancienne administration diocésaine; les fonds modernes, ceux des évêques du XIX^e et du XX^e s., ceux du secrétariat diocésain et des divers secteurs de l'administration diocésaine (depuis 1919), ainsi que certaines archives particulières déposées dans ce fonds diocésain.

Ce sont les fonds modernes qui sont présentés dans la 2^e des publications ici évoquées. Après une substantielle introduction sur l'histoire des archives du diocèse de Liège, l'inventaire des fonds d'archives de chaque évêché (de Mgr Zaepffel, + 1827, à Mgr Kerkofs, + 1961) est précédé d'une utile notice historique. Jailli de la vie, l'ensemble de ce qui est conservé et classé est marqué par la conjoncture autant que par les préoccupations de chaque évêque. Une table des noms de personnes et de lieux complète utilement cette publication appelée à rendre de grands services.

- Paul WYNANTS.- *Religieuses 1801-1975. t. I : Belgique, Grand-Duché de Luxembourg et région de Maastricht - Vaals* (4^e vol. de la collection "Répertoires Meuse-Moselle).- Namur, 1980, 320 p.

Dans le 1^{er} tome du Répertoire des congrégations religieuses féminines de la région Meuse-Moselle de 1801 à 1975, c'est le secteur belgo-luxemburgo-Hollandais qui est ici présenté.

Une 1^e partie évoque le contexte historique de l'évolution de ces communautés dans ces trois régions. La 2^e partie répertorie, pour la Belgique, les 356 congrégations dénombrées; et, pour chacune, après une notice générale, indique les différentes maisons avec les dates extrêmes de chaque maison (accompagnées de notes, ces dates permettent de suivre l'évolution de l'établissement). La question des communautés françaises réfugiées dans le diocèse de Namur au début du XX^e s. est abordée dans une annexe : même s'il est difficile d'aboutir à une documentation exhaustive,

ont pu être dénombrées quelque 2000 religieuses françaises (dont 461 provenant de 30 communautés qui n'étaient pas déjà présentées dans le diocèse); aucune ne vient du Sud-Ouest; les effectifs provenant du Nord-Est (15 communautés avec 151 religieuses), de la région parisienne (14 communautés avec 311 religieuses) et de l'Ouest (24 communautés avec 183 religieuses) sont déjà importants en 1903. La 3e partie répertorie 24 congrégations pour le Grand Duché de Luxembourg. La 4e partie, quelque 40 communautés pour la région de Maastricht-Vaals.

Deux index, des congrégations et des lieux, rendent très utilisable ce précieux instrument de travail.

- Irénée NOYE.- *Chronologie de Jean-Jacques Olier (1608 - 1657)*. - Paris, 1980, 53 p. pol.

Il faut savoir gré à l'archiviste de Saint-Sulpice d'avoir réalisé cette chronologie de Jean-Jacques Olier. Sur chaque page de gauche apparaissent les dates du contexte politique et culturel ainsi que de l'histoire religieuse de la France correspondant à des événements ayant quelque rapport avec la vie ou l'oeuvre de J.-J. Olier. En regard, sur chaque page de droite, sont portés tous les faits de la vie de J.-J. Olier qu'il est possible de dater avec précision; quelques points d'interrogation subsistent, qui sont indiqués.

Instrument de travail très appréciable.

Publications de documents et mémoires

- Charles JOURNET.- *Comme une flèche de feu. Lettres choisies par Marie-Agnès Cabanne*. - Paris, Le Centurion, 192 p.

Il s'agit d'une série d'extraits de lettres de "l'abbé" Journet (1891-1975). Ces extraits sont regroupés selon des thèmes qui se succèdent. Cette anthologie témoigne de la qualité contemplative de l'auteur de ces lettres et de sa transparence spirituelle.

Peut-être cependant perçoit-on moins nettement comment chacune de ces lettres est une réponse à la situation bien concrète d'un (ou d'une) correspondant(e) déterminé(e). Il suffit de comparer ce qui se dégage de ces pages avec ce qu'Elisabeth de Miribel, de son côté, dit de l'aide que lui apporta l'abbé Journet à un moment particulièrement exigeant de sa vie et de la manière dont ce service lui fut rendu. Ainsi donc cette publication met en lumière une des difficultés de l'édition de lettres de direction, envisagées non pas pour éclairer l'itinéraire spirituel du destinataire mais la personnalité de leur auteur : la discrétion requise à l'égard de la vie intime du destinataire (dans le cas présent, d'ailleurs, un mot remplacé par un blanc dans le texte imprimé n'a pas été effacé dans le fac-similé de l'original).

Autre difficulté dans ce genre de publication : celle qui provient de la vie personnelle de l'auteur, et de sa propre évolution. Dans le cas présent, si les lettres dont des extraits sont publiés ont été écrites entre 1936 et 1975, comment ne pas se demander si le guide spirituel qu'était l'abbé Journet n'a pas eu, lui aussi, sa propre évolution ? Ce qui incite à se poser une pareille question, c'est tout simplement que l'évangile de Luc nous parle de la "croissance" de Jésus, ou bien que c'est en septembre 1896 très précisément que sainte Thérèse de Lisieux a été marquée d'une façon toute spéciale par le mystère de l'Eglise (si elle a employé 20 fois le mot "Eglise" dans tout l'ensemble des manuscrits autobiographiques, elle a utilisé 5 fois ce mot dans des sens divers tout au long du récit, mais brusquement 15 fois coup sur coup, et avec un sens bien précis, en moins de six pages du petit cahier de 10 pages correspondant à sa retraite de septembre 1896). Ces références ne sauraient sans doute disqualifier la question posée.

Mgr Pierre Mamie, évêque de Fribourg, a eu ses raisons de hâter cette publication et d'en confier l'exécution à Marie-Agnès Cabanne; celle-ci a fait de son

mieux, étant donné les difficultés de l'entreprise. Et sans doute à ceux qui ne connaissent l'abbé Journet que comme un théologien, qu'ils ont d'ailleurs catalogué dans leur propres catégories, cette publication pourra-t-elle révéler l'âme d'un spirituel.

Mais, si l'on considère la trame de notre histoire humaine et ecclésiale du demi-siècle qu'a vécu l'abbé Journet, la progressive interaction, qui s'est réalisée entre son approfondissement théologique du mystère de l'Eglise et l'expérience spirituelle qu'il en a faite, n'apparaît peut-être pas suffisamment, à travers cette publication, comme source de son rayonnement de guide spirituel.... Quoi qu'il en soit, il reste à attendre une grande biographie du cardinal Journet, qui soit réalisée par quelqu'un qui soit à la fois un très authentique contemplatif, un très solide théologien et un très rigoureux historien. Ce n'est pas le moindre mérite de cette publication de faire désirer la réalisation d'un tel travail.

- Elisabeth de MIRIBEL.- *La liberté souffre violence.*- Paris, Plon, 1981, 262 p.

Le récit de sa vie que vient de livrer Elisabeth de Miribel est, certes, l'histoire de cette jeune fille de 24 ans qui laborieusement, dans une après-midi de juin 1940 à Londres, "tape" à la machine "un texte finement écrit et surchargé de ratures" : l'appel du 18 juin. Dans les mois qui suivent, correspondant de presse de la France libre, elle part au Canada, où elle prépare la venue du Cdt Thierry d'Argenlieu qu'elle accompagne dans sa mission. Quelques séjours aux Etats-Unis (où elle rencontre les Maritain, le P. Couturier), un voyage à Saint-Pierre-et-Miquelon à l'heure de la libération de ces îles. Dans l'été 1943, via Londres, elle gagne Alger, où il lui faut expliquer la France aux correspondants de guerre anglo-saxons et travailler à rapprocher Résistance et Libération. Comme correspondant de guerre, elle part, dans l'hiver 43-44, suivre la campagne d'Italie. Enfin, au début d'août 44, elle débarque en France, rattrape le général Leclerc qu'elle suit sans désespérer du 16 au 25 août jusqu'à la libération de Paris. Chargée dès lors d'organiser le service de presse rattaché à la présidence du gouvernement provisoire, elle participe à des voyages officiels, des conférences internationales, s'employant inlassablement à faire comprendre le combat de la France libre. Le 1er février 1949, elle entre au Carmel, d'où elle sort épuisée à la veille de sa profession perpétuelle en août 1953 (intervient ici l'abbé Journet). Rétablie, elle est "repartie dans la vie comme un voyageur sans bagages"...

Mais, à travers ce récit palpitant des péripéties qui entourent ce qu'on appelle la "grande histoire" et en éclairant certains éléments psychologiques, transparaît la fidélité d'une âme qui, ayant découvert le prix de la liberté, s'est laissé libérer des compromis par ses exigences intérieures : depuis son départ de l'hôtel familial, qui était celui de son arrière-grand-père le maréchal de Mac-Mahon, pour aller à 20 ans servir des jeunes anormaux et délinquants ("Cette expérience au pays des psychiatres a fait crouler tout ce qui n'est pas l'essentiel. J'étais donc prête pour la dissidence. Le moment venu, je devais me rallier sans hésitation au général de Gaulle")... jusqu'à sa "résolution de transcender la politique" (lorsqu'elle était au Canada, le P. Couturier lui avait écrit : "Il faudrait être assez donné, assez libre pour tout comprendre, et d'abord ces blessures qu'on nous reprochera à nous-mêmes d'avoir faites"). A l'heure de sa décision d'entrer au Carmel, Malraux dit à son sujet combien est belle "une vie qui commence par l'obsession de l'honneur et finit par celle de l'absolu". Tel est le message qui, par delà la sobriété du récit, témoigne de la qualité spirituelle de l'engagement d'une vie.

Dans les diocèses

- Alype-Jean NOIROT.- *Le département de l'Yonne comme diocèse*. Tome 4 : *"Ils danseront les os broyés"* (1911 - 1914 - 1918 - 1911).- Auxerre, 1981, XII + 444 p. Chez l'auteur : Cidex 413. Saint-Aubin-Châteauneuf. 89110 AILLANT.

L'abbé Alype-Jean Noirot (cf. Bulletin V.30; VI.20, 38; VII. 31; IX. 3,5; XII. 34; XIII. 36, 37; XIV. 38-39) consacre ce 4e tome de l'histoire du département de l'Yonne comme diocèse à l'épiscopat de Mgr Chesnelong.

Fils de Charles Chesnelong (1820-1899), un des chefs du mouvement catholique conservateur (rallié à la cause monarchique à l'heure du "drapeau blanc"), Emile Chesnelong (1856 - 1931), après des études à Rome, quelques années de ministère sacerdotal à Paris, un épiscopat de six ans à Valence, arrive à Sens comme archevêque en 1912. Dans le contexte politique de l'heure il se donne à sa tâche, en ayant le souci de former un clergé et de fortifier dans la foi la jeunesse, les oeuvres et mouvements catholiques (la Ligue patriotique des Françaises, l'A.C.J.F., etc.). La guerre de 1914 a ses répercussions dans l'Yonne : les écoles deviennent hôpitaux militaires, les oeuvres de secours s'organisent, tandis que le clergé et l'A.C.J.F. sont décimés. Après la guerre, l'archevêque s'efforce de restructurer l'âme de son diocèse et d'en étoffer la réorganisation : il a le souci d'un renouveau de la famille, s'inquiète du recrutement sacerdotal et de la formation du clergé (construction d'un grand séminaire, ouverture d'une école de "Samuels"); il développe les missions paroissiales, accomplit des tournées de visites pastorales, promeut la restauration des sanctuaires (Vézelay, Pontigny) et pèlerinages (Lourdes, Rome), stimule un renouveau des paroisses et des oeuvres diocésaines (patronages, cercles d'études de l'A.C.J.F.), soutient la presse catholique. L'archevêque conforte la réaction en face des attaques anticléricales et la lutte pour la défense des libertés religieuses. Son attitude personnelle permet au diocèse de traverser dans le calme la crise de l'Action française. Pendant cette période se font jour aussi un renouveau de l'A.C.J.F. qui va préparer l'éclosion de la J.A.C. et quelques efforts du côté des jeunes filles (premier essai de culture féminine, semaine rurale féminine). C'est aussi l'heure de la naissance de la congrégation des Dominicaines de l'Eucharistie.

Tout ce dossier repose sur des documents de première main : 36 lettres du jeune abbé Chesnelong à ses parents (du 9 mai 1880 au 30 décembre 1882 : temps de ses études à Rome et de son arrivée à Paris); papiers du secrétaire particulier de Mgr Chesnelong, l'abbé Eugène Soulas (1876 - 1970), etc.

Les 144 pages du dernier chapitre retiendront l'attention de tous ceux qui auront à rechercher l'état des paroisses du diocèse de 1912 à 1932 : une notice, généralement assez substantielle, consacrée à chacune (sauf les cathédrales de Sens et d'Auxerre), récapitule les données des procès-verbaux des visites canoniques.

Nombreuses sont aussi les notes qui publient in-extenso des documents. A la fois chronique de l'épiscopat de Mgr Chesnelong et monographie du diocèse de Sens pendant ce pastorat, cet ouvrage conserve pour l'histoire une documentation de première main.

Il reste à souhaiter que le tome V comporte des tables et index comme le dernier volume sur la vallée d'Aillant.

- Chanoine A. JARNOUX.- *Les anciennes paroisses de Nantes. Etude historique. 1e partie : les paroisses de la cité*.- Bannalec, 1981, 119 p.

Le chanoine Jarnoux, ancien archiviste diocésain de Nantes, demeure la mémoire vivante des archives diocésaines, qui sont devenues inaccessibles. En complétant ce que recèle cette source par d'autres recherches (Archives départementales, municipales; Bibliothèque nationale et municipale), il évoque dans cet ouvrage, sans reprendre d'autres études relatives à la cathédrale, les églises établies dans ce qui était la cité de Nantes avant 1789 : 12 églises paroissiales du IVe au XVe s. Pour

chacune, l'A. évoque les modifications, agrandissements, restaurations, reconstructions jusqu'à nos jours. A ces églises paroissiales il ajoute quelques églises de réguliers, qui ont joué un rôle dans la vie de la cité : le couvent des Cordeliers (ancêtre, selon l'A., de "la maison des oeuvres diocésaines"), dont l'origine serait du XIIIe s.; de la même époque, le couvent des Jacobins (vite agrandi, grâce aux offrandes faites à ces "premiers missionnaires des campagnes"); le monastère des Clarisses, fondé au XVe s. ("le premier couvent de femmes de la ville de Nantes").

En moins de trois semaines, l'édition de ce 1er volume était sur le point d'être épuisée. C'est le signe de l'intérêt de cette publication.

- Pierre LACROIX.- *Eglises jurassiennes romanes et gothiques*.- Besançon, Cêtre, 1981, 317 p.

A l'occasion de l'année du patrimoine (1980), l'abbé Pierre Lacroix (cf. bulletin I. 16; XII. 30-31, 36; XIII.40; XIV. 38), conservateur des Objets d'art du Jura, a entrepris de présenter 152 églises, qu'il considère pour elles-mêmes et non pas comme un écrin de peintures ou statues. Il a retenu, même lorsqu'ils étaient de dimensions modestes, ces édifices destinés à accueillir l'assemblée des fidèles, dès lors qu'une partie importante était romane ou gothique : bien que généralement d'origine monastique, les églises romanes ont continué à être construites "spécialement sur certains plateaux jurassiens" jusqu'au XVIIIe s.; et la construction des églises gothiques, parfois oeuvre d'un mécène, généralement de la communauté des habitants, se prolonge jusqu'au XVIIe s.

Dans l'ouvrage, après une carte des églises romanes et gothiques du Jura et un index des termes techniques, ces diverses églises apparaissent selon l'ordre alphabétique des communes. Chaque notice comprend l'histoire du monument, puis une description susceptible de guider la visite. La documentation historique est tirée des Archives départementales, non seulement du Jura, mais aussi du Doubs et du Rhône, puisque le diocèse de Saint-Claude réunit des paroisses appartenant antérieurement aux diocèses de Lyon et de Besançon; des archives diocésaines de Saint-Claude (à Lons); des archives municipales; de bibliothèques (la bibliothèque de Besançon a autorisé la reproduction de gravures anciennes), etc. Cette documentation ne permet évidemment pas de tout éclairer : l'absence fréquente de documentation initiale, les pertes d'archives ne peuvent pallier les lacunes ou corriger les traditions insuffisamment fondées. Photographies et plans sont choisis pour éclairer le texte et mettre en valeur tel ou tel aspect de l'édifice et introduire à la visite en fonction de laquelle est conçue la description. Une liste des églises gardant des éléments romans ou gothiques précède les pages récapitulant la documentation générale utilisée et les références concernant la notice propre à chaque église.

Ce dossier solide et sérieux, les archives auxquelles il se réfère et les illustrations qui l'accompagnent font de ce volume une source documentaire précieuse.

- Jean VINATIER.- *Les lumières et les ombres de la vie d'un grand évêque de Tulle : Images de Monseigneur Berteaud (1798 - 1842 - 1879)*. Extrait du bulletin de la "Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze", t. XXXIII, 1980, pp. 109 - 184.

Le P. Jean Vinatier (cf. bulletin XI. 43), qui ne cesse de porter une sollicitude efficace aux archives diocésaines de Tulle, a eu l'occasion, pour le centenaire de sa mort, de célébrer la figure d'un des évêques du XIXe s. Originnaire de Limoges, où il est baptisé clandestinement, Jean-Baptiste, Pierre, Léonard Berteaud, ordonné prêtre à 23 ans, fréquente assidûment les Pères de l'Eglise, devient chanoine théologal de Limoges et se distingue par ses dons d'orateur. Malgré l'avis défavorable de son évêque, Mgr de Tournefort, qui estime qu'"il y a loin d'un beau diseur à un évêque", le chanoine Berteaud est nommé évêque de Tulle. Malgré son ultramontanisme (qui le lie d'amitié avec Louis Veuillot), il ne va que trois fois à Rome (en 1862 pour la canonisation des martyrs du Japon, en 1867 et pour le concile du Vatican en 1869 - 1870); il porte alors à la Curie les seuls comptes rendus qu'il y ait fait parvenir durant son épiscopat. Car, s'il est orateur il n'est pas administrateur. En outre, s'il est d'un commerce familier dans ses visites pastorales, il ne

perçoit pas l'évolution de la société qui l'entoure; née de ses dons oratoires, son amitié avec Jules Michelet s'arrête au seuil de la réalité sociale; s'il chante la campagne et ses vertus, Mgr Berteaud ne peut que blâmer l'exode rural et met même en accusation le chemin de fer inauguré dans sa région en 1860 : "Nudité pour l'esprit, vous cachez le ciel au voyageur que vous enfermez dans ces caisses et vous lui dérobez la vue de la terre". Dans ses dernières années, Pie IX, qui avait reçu bien des plaintes sur l'état dans lequel le vieillard fatigué laissait s'enliser le diocèse de Tulle, hésitait à lui demander directement sa démission, qu'il prie l'archevêque de Bourges d'obtenir avec ménagement. Mais l'évêque pensait que, comme les grands évêques d'autrefois, il devait mourir sur la brèche. Cependant Léon XIII va obtenir cette démission : ultime épreuve avant la mort de cet évêque somme toute assez original.

Ces "images de Monseigneur Berteaud", c'est là l'intérêt de la publication, sont brossées sobrement à partir de documents. A signaler, p. 169, Pitra (et non : Petra).

G. GIORDANO.- *Loménie de Brienne et le synode diocésain de 1782*. Extrait de "Foi et vie de l'Eglise au diocèse de Toulouse", 121^e année, n° 10, 17 mai 1981.

L'abbé Giordano s'est toujours intéressé à l'histoire ecclésiastique (notamment aux chapitres collégiaux) et au passé de son diocèse. Les stagiaires de Toulouse se rappellent la visite, faite sous sa conduite, des archives et de l'église de Saint-Félix-Lauragais, paroisse dont il était alors curé.

Le "personnage énigmatique" qu'était Loménie de Brienne (ministre de Louis XVI, adhésion à la constitution civile du clergé, mort brutale) a retenu l'attention de G.G. parce que, après l'Assemblée du clergé de 1780, il a réuni à Toulouse un synode pour étudier la situation matérielle du clergé ("dans le souci qu'il a que son diocèse serve de modèle aux autres", écrit le supérieur du séminaire de Caraman) et prendre les mesures qui s'imposent, notamment en ce qui concerne d'une part la portion congrue (les commandeurs de Malte, ayant compris que les mesures qui seraient adoptées risquaient de demander "quelques sacrifices" aux décimateurs, n'ont pas paru au synode pour lequel chacun avait cependant reçu une "invitation particulière") et d'autre part la retraite des prêtres âgés. D'où l'actualité de cette notice parue dans le *Semaine religieuse*, périodique qui aurait sans doute pu accepter que fussent mentionnées les sources utilisées.

- Bernard DAVID.- *La population d'un quartier de la Martinique au début du XIX^e siècle, d'après les registres paroissiaux : Rivière-Pilote, 1802-1829*. Extrait de "Revue française d'histoire d'outre-mer", t. LX, n° 220, 3^e tr. 1973, pp. 330-363.

La paroisse de Case-Pilote, 1760-1848. Notes d'histoire sociale. N° spécial des "Annales des Antilles", Mémoires de la Société d'histoire de la Martinique, Année 1975, n° 4, 114 p.

Les dernières années d'une société : Le Carbet 1810-1848. N° spécial des "Annales des Antilles", Bulletin de la Société d'histoire de la Martinique, année 1977, n° 20, 105 p.

Comment s'est formée la société martiniquaise ? Telle est la question à laquelle cherche à répondre l'archiviste diocésain, l'abbé Bernard David.

Le début du XIX^e s. est particulièrement intéressant par l'évolution qui marque la population : cette période, en effet, est celle de la suppression de la traite des Noirs, d'un grand mouvement d'affranchissements; elle aboutit à l'abolition de l'esclavage.

Pour le premier quart du XIX^e s., la paroisse de Rivière-Pilote, quartier de moyenne importance, peut être étudiée avec quelque précision; car elle conserve des registres paroissiaux. Or, ces registres témoignent de quelques faits : régression numérique des Blancs malgré un apport extérieur constant, enrichissement des libres de couleur qui forment un groupe assez homogène - avec des enfants légitimes -

et accèdent peu à peu à la propriété terrienne, maintien d'une classe servile nombreuse par une introduction continue d'Africains, officielle d'abord puis frauduleuse.

La paroisse de Case-Pilote conserve une quantité plus importante de registres paroissiaux, et sur une durée de près d'un siècle (de 1760 à 1848, avec seulement quelques lacunes). Ces registres permettent de constater la transformation qui s'opère dès avant la Révolution : affaiblissement de la vie religieuse et un certain relâchement moral ; comme à Rivière-Pilote, les retards au baptême s'amplifient dans toutes les classes de la société. Mais, à l'inverse de ce que révèlent les registres de Rivière-Pilote, chez les libres de couleur, dont le nombre est en croissance, il y a une proportion importante d'enfants naturels (environ 60 % ; en outre, la crise qui se développe à Case-Pilote entraîne le départ des petits propriétaires et une certaine concentration des terres ; et, au point de vue démographique, la moyenne de vie des Blancs de Case-Pilote est plus élevée, la natalité des esclaves créoles croît de 1808 à 1815, etc. Les listes d'affranchissements publiées dans le *Bulletin officiel de la Martinique* permettent de suivre avec précision ce mouvement depuis la suppression de la distinction légale entre Blancs et libres de couleur (1831) jusqu'à l'abolition de l'esclavage (1848).

La paroisse du Carbet conserve, en deux volumes, les actes concernant les esclaves, du 8 décembre 1810 au 21 mai 1848. La disparition des registres des libres est en partie compensée par les registres d'état-civil, qui portent habituellement en marge les mentions de reconnaissance ou de légitimation et indiquent fréquemment l'âge des parents mais non les degrés de parenté des conjoints. En outre, le *Bulletin officiel de la Martinique* fournit là encore la liste des affranchissements de 1831 à 1848. Pendant tout le premier quart du XIXe s., les esclaves représentent au Carbet, d'une façon assez stable, quelque 80 % de la population et cette population servile travaille essentiellement sur les habitations des Blancs. Près des 2/3 sont des Africains (venant principalement de l'actuel Nigeria, de Sénégal, Côte-d'Ivoire et Congo). Les registres de catholicité "permettent de suivre de façon précise baptêmes, mariages et introductions d'Africains ; ils se révèlent plus riches que ceux de l'état-civil grâce au contact personnel que l'esclave entretenait avec l'Eglise, alors que ses rapports avec la société civile passaient obligatoirement par le truchement de son maître".

D'enquête en enquête, par ce travail rigoureux et précis de l'abbé B. David, la formation de la population martiniquaise apparaît ainsi, quartier par quartier.

- Etienne BAUX et Lucien LACHIEZE - REY. - *Alain de Solminihac, évêque de Cahors (1636-1659). La réforme d'un diocèse au 17e siècle.* - 7 cahiers multigraphiés, 103 feuilles sous jaquette. Maison des Oeuvres. 46000 CAHORS. oct. 1981.

Il s'agit d'une publication de documents, manuscrits originaux en fac-similé, avec introduction et annotations :

1. Le diocèse de Cahors à l'époque d'Alain de Solminihac
2. Evêque malgré lui
3. Sa personnalité
4. L'évêque au service de son peuple
5. L'évêque et son clergé
6. L'évêque et les drames de son temps
7. Le rayonnement d'Alain de Solminihac

N.B. L'archiviste diocésain, l'abbé Marcel Descargues (Maison des Oeuvres. 46000 CAHORS) pourra faire parvenir ce dossier (60 F franco) à tous ceux qui seront intéressés, soit à cause du contenu, soit à cause de la valeur méthodologique de ce travail.

En outre, à l'occasion de la béatification d'Alain de Solminihac, le même archiviste diocésain est prêt à céder (moyennant la rétribution convenable) les derniers exemplaires des deux grands ouvrages documentaires réalisés par son prédécesseur, le chanoine Eugène Sol (cf. bulletin XVI. 38), soigneusement préservés depuis 50 ans... pour l'heure de la béatification de ce "Borromée français". Honneur au Quercy qui nous vaut de tels évêques et de tels archivistes!....

Chez les religieux

- Yves POUTET et Jean PUNGIER.- *Un éducateur et un saint aux prises avec la société de son temps : Jean-Baptiste de La Salle (1651 - 1719).*- Hors commerce. SLEPA- Documentation - FEC. Talence, 1981, 100 p.

Cette petite plaquette est une bonne introduction, rédigée en un style alerte, à une connaissance de J.-B. de La Salle; elle est susceptible de favoriser une fidélité sans archaïsme.

Un "petit lexique du XVIIe s." présente quelques contemporains de J.-B. de La Salle et quelques mots de vocabulaire de l'époque (afin d'éviter des erreurs d'interprétation: p. ex. pour le sens du mot "aumônier"). Un 2e chapitre brosse un tableau du "monde auquel s'affronte J.-B. de La Salle", avec quelques documents de l'époque. Le 3e chapitre regroupe "les options de J.-B. de La Salle" sous trois rubriques: l'option scolaire, l'option religieuse, l'option urbaine. Puis viennent "les conditions lassalliennes pour qu'une école marche bien": une "communauté des maîtres"; une "école chrétienne" "gratuite ouverte à tous"; une pédagogie active et pratique qui stimule une éducation de la conscience. Sont enfin récapitulés "quelques engagements significatifs de J.-B. de La Salle": plongée dans le monde des pauvres; indéfectible attachement à l'Eglise du Christ; abandon total à Dieu de toute une vie; engagement perpétuel avec les Frères. De tout cet ensemble découlent quelques "pistes de réflexion".

Encadré par le message de Jean-Paul II aux Frères des Ecoles chrétiennes pour le 3e centenaire de leur fondation (1980) et par le bref de Pie XII proclamant J.-B. de La Salle patron "de tous les éducateurs de l'enfance et de la jeunesse", ce petit volume est par lui-même un exemple de pédagogie lassallienne.

- P. Jean MAUZAIZE.- *Un apôtre de l'Afrique au XIXe siècle. Présence missionnaire de Daniel Comboni dans la France du Second Empire.*- Bologne, 1980, 223 p.

Dans l'activité missionnaire de l'Eglise au XIXe s., Daniel Comboni (1831 - 1881) tient évidemment une place particulière: pour ce qui concerne l'Afrique centrale, cette "perle de la Négritie". Il est le fondateur de deux instituts qui comptent actuellement chacun plus de 1500 membres: les Fils du Sacré-Coeur de Jésus ou des Missions africaines de Vérone, et les Soeurs missionnaires Pieuses Mères de la Négritie. Ce n'est pas directement à l'histoire de l'évangélisation de l'Afrique au XIXe s. ou à l'histoire des deux instituts fondés par Comboni qu'est consacré cet ouvrage. C'est principalement à l'espèce de mobilisation des oeuvres missionnaires françaises au service des missions en Afrique centrale qu'a entreprise Comboni.

Epuisé par deux séjours en Afrique, Comboni vient en France en 1865 pour y plaider la cause de ce continent. A Paris, il se lie avec Mgr Massaia, capucin, missionnaire en Ethiopie, qui l'introduit dans l'élite catholique de la capitale. Il noue des relations avec les oeuvres missionnaires de la Propagation de la foi, à Lyon et à Paris, de la Sainte-Enfance et des Ecoles d'Orient. Revenu en France en 1868, il travaille à implanter l'Association du Bon Pasteur, destinée à ériger et à faire vivre en Europe des institutions, notamment des séminaires, en vue d'assurer la formation de missionnaires voués à l'évangélisation de l'Afrique, non à son européanisation. Pour Comboni, cette préoccupation s'inscrivait dans la vaste perspective d'ensemble qu'il avait conçue dès 1864 et qu'il avait exposée dans un Plan pour la régénération de l'Afrique (par elle-même); ce plan, présenté au cardinal Barnabò, préfet de la Propagande, et à Pie IX, fut publié en 1868. Afin, en arrachant le continent africain à l'esclavage, de réaliser les projets dont il se faisait le propagateur, Comboni, lança un appel aux Pères du concile Vatican I: ce postulat, présenté le 24 juin 1870, fut retenu par le pape le 18 juillet (c'est-à-dire deux jours après la proclamation de l'infailibilité pontificale) afin d'être inséré dans le schéma sur les Missions apostoliques (schéma qui, distribué le 26 juillet aux Pères Conciliaires restés à Rome, commença à être discuté le 13 août). Nommé en 1872 pro-

vicaire apostolique pour l'Afrique centrale, Comboni meurt en 1881. Il n'a cessé de mobiliser au service de son oeuvre, non seulement des oeuvres missionnaires françaises, mais aussi les divers milieux qui l'avaient accueilli : clergé, laïcs, religieuses, journalistes, etc. D'où les quelques documents rédigés ou traduits en français qui complètent cet ouvrage, augmenté aussi de 60 photographies.

L'autorité que s'est acquise l'A. nous assure de la valeur de la documentation des pages qu'il a publiées. Il est d'autant plus permis de regretter que les circonstances - la hâte et le caractère imposés à cette publication (célébration du centenaire de la mort de Comboni) - aient entraîné l'omission de beaucoup de références archivistiques utilisées.

- Louise GÜBZEL, o.s.u.- *A l'écoute de l'histoire : les Ursulines de Vannes de 1627 à nos jours, du monastère sur le port à Notre-Dame de Ménémur.*- Ursulines de Vannes, 1981, 303 p.

Malgré bien des lacunes dans les documents, l'A. a réussi, en partie, à pallier le manque de sources directes par une enquête diligente, aux Archives nationales, aux Archives de la Marine, aux Archives des Colonies, aux Archives départementales du Morbihan, de la Gironde, de l'Oise, aux Archives de la Curie généralice de la Compagnie de Jésus, dans les divers fonds des Ursulines, tant à Rome qu'en France, etc., et même "ailleurs" (p. 43). Sans doute peut-on regretter le laconisme dans la récapitulation des sources utilisées et l'absence d'un état - au moins succinct - de ce qui reste des archives du monastère (une annexe cependant présente les "quelques ouvrages spirituels édités avant la Révolution et sauvés du pillage"). Du moins, le récit est-il très agréable à lire; on n'oubliera pas, par exemple, les pages consacrées à évoquer "une journée à l'école des Ursulines au XVIIe s." : "Nos écolières avaient, bien sûr, des heures de détente. Ce sont des parties folles dans les jardins après avoir pris soin de mettre, selon le règlement, masques et gants pour préserver son 'teint de perle'." Les guillemets donnent à penser que l'expression finale est une citation du règlement de l'époque; mais s'agit-il d'un règlement général des maisons d'Ursulines ou d'un règlement propre à la maison de Vannes ? s'agit-il d'un texte imprimé ou manuscrit ? où est-il conservé ? Que de textes sont ainsi cités sans cette précision dans les références qu'on trouve en d'autres endroits.

Accompagnée de 14 annexes documentaires (à la numérotation parfois énigmatique et sans références), cette chronique retrace la vie du monastère des Ursulines de Vannes, fondé en 1627 (de la famille des monastères issus de Bordeaux, via Laval et Tréguier), le développement et les différentes localisations de la maison, l'oeuvre scolaire, l'accueil de l'oeuvre des retraites de femmes de Catherine de Francheville dès 1671 puis les difficultés avec cette initiatrice, l'influence des jésuites, le départ en Louisiane de membres de la communauté, une fondation éphémère à Pondichéry, la traversée de la tourmente révolutionnaire, puis la reconstitution du monastère, le développement de l'oeuvre au XIXe s., l'entrée dans l'Union romaine en 1901, l'expulsion de 1907 et le transfert en Italie, la restauration de 1924 et l'évolution contemporaine.

Cet ouvrage ne manquera pas de stimuler le souci de la conservation des archives.

- A/gnès/ DANIELOU.- *A travers 34 ans d'histoire, les Ursulines de Morlaix, 1638-1978.* Ursulines de Morlaix, 1980, 226 p.

Un an après le départ pour le Canada de Marie de l'Incarnation Guyart (béatifiée le 22 juin 1980), fut fondé le monastère des Ursulines de Morlaix, à l'instigation de l'évêque de Tréguier, afin de pourvoir à l'éducation des jeunes filles, comme faisait pour les garçons le collège ouvert 40 ans plus tôt. Un récit de la fondation, rédigé en 1668 par une religieuse de la communauté, permet de retracer les origines. Pour la période qui s'étend de 1668 à 1790, "les documents ont disparu dans la tourmente révolutionnaire"; mais il reste les lettres patentes de Louis XIV qui en mars 1686 confirment l'existence de la communauté et les Archives départementales

de Quimper qui conservent quelques titres de propriété; il reste aussi une correspondance échangée entre 1776 et 1790 avec la postulatrice de la cause de sainte Angèle de Mérici et quelques rares autres documents. Les constitutions des Ursulines de la congrégation de Bordeaux (à laquelle se rattachait le monastère de Morlaix) et le Manuel des Pensionnaires des Ursulines de Bordeaux permettent de savoir ce qu'était l'éducation des filles au XVIIIe s. et la vie spirituelle de la communauté (qui a compté une religieuse douée de faveurs spirituelles exceptionnelles). Les Annales de la communauté gardent le souvenir de la manière dont furent éprouvés la tourmente révolutionnaire, l'emprisonnement des religieuses, la vie de la communauté hors du monastère (de 1795 à 1807), le retour, la restauration des Ursulines de Morlaix, les tracasseries de la Monarchie de juillet. Pour suivre le développement de la 2e partie du XIXe s., aux Annales s'ajoutent les "Circulaires triennales" échangées entre les maisons d'Ursulines entre 1876 et 1894. Les difficultés de la laïcisation, de la Séparation, de la "sécularisation", de l'"hospitalisation" de la guerre de 14-18, sont ensuite évoquées. Après la guerre, "années de paix et de fécondité"; en 1934, l'affiliation à l'Union romaine. Puis les épreuves de la 2e Guerre mondiale, la reprise qui l'a suivie. En 1957, pour répondre à l'appel de *Fidel donum*, les trois provinces ursulines de France s'associent pour une fondation en Guinée qui se déplace au Sénégal. Ensuite, c'est le concile Vatican II; enfin, les perspectives présentes. Quelques portraits de soeurs du monastère jalonnent cet ouvrage. Parmi les annexes qui le complètent, il y a lieu de signaler une note sur la bibliothèque des livres anciens (95 du XVIIe s. et 633 du XVIIIe s.) qui révèle quelques-unes des sources auxquelles les Ursulines de Morlaix puisaient pour se former elles-mêmes et pour instruire leurs élèves.

Cette chronique, nourrie de documents, est une source publiée intentionnellement en "l'année du patrimoine".

- Marie LIDOU.- *La congrégation des Soeurs de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen. Les origines.*- Rennes, 1981, 64 p.

Ce travail de l'archiviste des Soeurs de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen prolonge celui qu'elle avait publié un an plus tôt sur J.-F. Corvaisier que sa congrégation vénère comme son fondateur (cf. bulletin XV. 50-51). Ici, nous voyons Pélagie Le Breton (1789-1874), entrée initialement chez les Soeurs de la Providence de Saint-Brieuc pour y être maîtresse d'école à Saint-Méen, amenée (en 1837-1842) à fonder à Saint-Méen une congrégation d'institutrices pour les communes rurales: en 1849 cette congrégation compte 12 soeurs; en 1852, 64 soeurs réparties dans 15 communautés répandues dans 3 départements; en 1855, 27 écoles; en 1874, 260 membres dans 56 établissements. A cette époque le manque d'institutrices est une plaie sociale: "Pour la plupart des Conseils municipaux, note en 1855 un rapport de l'inspecteur d'Académie, l'instruction des femmes est chose sans importance. Dans cette question, nous avons cependant pour auxiliaires les membres du clergé." En vertu du décret du 31 janvier 1852, cette nouvelle congrégation, en adoptant les statuts de la congrégation des Soeurs de la Charité d'Evron, peut obtenir une reconnaissance légale qui lui permet d'acquérir les maisons qui lui sont nécessaires. Dans cette fondation, le "projet apostolique" apparaît indissociable du "projet religieux" auquel la communauté reste très fidèle, guidée qu'elle est par sa fondatrice dont nous conservons 290 autographes (plus de 70 sont des lettres adressées aux soeurs de la congrégation).

Les origines et les premiers développements de la congrégation des Soeurs de l'Immaculée-Conception sont excellemment présentés dans ce petit ouvrage qui vaut par la richesse de l'information, ainsi que par la sobriété et la sûreté de la mise en oeuvre.

- Geneviève COURIAUD.- *Esprit et structure des constitutions primitives des soeurs de la Présentation de Marie. Un retour aux sources.*- Rome, 1981, XL + 427 p.

Il est fort heureux qu'ait été publiée cette solide thèse de droit canonique soutenue en mai 1980 à la Grégorienne par Sr Geneviève Couriaud.

Sans doute l'approche de la béatification de Marie Rivier, la fondatrice de la Présentation de Marie, a-t-elle favorisé cette investigation des origines; et d'ailleurs la date de la béatification est maintenant fixée : la cérémonie aura lieu le dimanche 23 mai 1982.

Même si le sous-titre de cette thèse en marque donc l'opportunité, force est de reconnaître que ce sous-titre n'en amoindrit pas la qualité. Et cette étude de droit canonique a même l'avantage de mettre en lumière comment dans l'Eglise les exigences canoniques procèdent des exigences de la charité.

Trois parties : Historique de la fondation et genèse des Règles; aspects fondamentaux de l'institut; l'institut aux XIXe et XXe s.

L'historique de la fondation et la genèse des Règles manifestent comment, à l'époque révolutionnaire, dans un village de l'Ardèche - à Thueyts -, Marie Rivier (1768 - 1838) a été amenée, par quelques motions intérieures, à ouvrir en 1794 une école de filles. En vain, cette fondatrice envisage-t-elle d'entrer dans une maison voisine de la compagnie de Marie-Notre-Dame. Le 21 novembre 1796, "sans dessein prémédité /car elles ignoraient la fête du jour/, c'est le jour de la Présentation que se réunirent en communauté les premières soeurs". L'institut naissant s'appelle "Compagnie des Soeurs de l'Instruction"; en 1801, il est question d'une fusion avec l'Instruction du Puy et Marie Rivier se propose de se démettre de sa charge; ce projet fait long feu. Et, en souvenir de la date de naissance de la communauté, le nom de "Association des Soeurs de la Présentation de Marie" est adopté. Des sulpiciens avaient soutenu l'institut naissant et l'aident à rédiger un *Projet des Règles et Constitutions* (1797), puis au fur et à mesure des besoins des *Petites Règles* (1801-1802), des *Règles communes et Directoire* (1814-1820) et des *Constitutions* (1822) qui resteront inchangés jusqu'en 1909. Ces textes témoignent d'emprunts aux *Constitutions* et *Règles communes* de la Compagnie de Jésus (dans la structure, la spiritualité, la perspective apostolique), soit directement, soit par l'intermédiaire des *Règles et Constitutions des Religieuses de Notre-Dame*; à la spiritualité de l'Ecole française; et, dans une moindre mesure, aux règles de la Visitation et de la compagnie de Sainte-Ursule.

Les *Règles communes* et les *Constitutions primitives* sont nourries d'une sève spirituelle très forte et demeurent très souples afin de servir la vocation apostolique: l'accent est mis sur la consécration à Dieu et "le salut des âmes en instruisant des enfants"; prière continuelle, apostolat, aide mutuelle, "constituent des éléments substantiels" de la congrégation. Dans cette 2e partie, l'A., en étudiant la condition juridique de l'institut, se livre à une analyse poussée de la question des vœux (qui à l'origine ne sont pas adoptés par la communauté), de l'état religieux, de la stabilité du lien qui unit les membres de l'institut, de l'importance de l'obéissance: "on devra regarder la volonté de Dieu comme la première supérieure de la congrégation".

Si l'institut a été amené à recevoir un "décret de louange" en 1836, c'est pour assurer une implantation réalisée en Savoie en 1833. L'"accession à l'état religieux" est liée à l'évolution canonique générale de l'Eglise: en 1909 l'institut est approuvé définitivement et les nouvelles constitutions sont approuvées *ad experimentum* (elles reçoivent l'approbation définitive en 1921). L'A. montre par quels cheminements cette codification est laborieusement élaborée, afin de tenir compte du caractère spécifique imprimé par la fondatrice à la congrégation.

L'A., qui s'est servie des archives de la maison généralice et de la maison-mère n'a pas omis de consulter les archives de la S.C. des Religieuses et celles de l'Archivio segreto vaticano. Ce travail vaut par la solidité de sa documentation et la finesse des analyses. Peut-être pourrait-on cependant regretter que l'A. n'ait pas présenté avec plus de précisions la vie de la fondatrice, ses déplacements, les fondations qu'elle a effectuées personnellement et le développement de la congrégation. Les sources (pp.XVI-XXIV) et la bibliographie de l'institut (pp.XXIV-XXVII) qui sont données auraient sûrement permis qu'au moins quelques notes pussent éclairer certaines allusions. A signaler enfin les 22 annexes (pp.359-425) qui sont fort précieuses pour faire

de cette étude canonique un excellent instrument de travail. L'ensemble, d'ailleurs, sera fort précieux bien au-delà de l'institut.

- /Lucie KITTEL/.- *Le Kulturkampf et les Soeurs de Ribeauvillé (1872 - 1884)*.- Strasbourg, 1981, 76 p. pol.

Il convient de rendre hommage à la Maison généralice de la congrégation des Soeurs de la Divine Providence de Ribeauvillé qui a décidé une reproduction polycopiée du travail réalisé par Sr Antonia (Lucie Kittel). L'A. certes est la première à savoir que ce travail pourrait être complété. Mais ce qui est fait est fait. L'intérêt pour les archives de la congrégation ("éveillé, note l'A., par l'appel de l'Association des archivistes de l'Eglise de France") et le hasard ont amené la découverte "de trois petits livrets cartonnés jaunis par les ans" : il s'agit "d'un diaire, espèce de journal de bord, de la Mère Eutropie, supérieure générale de la congrégation enseignante des Soeurs de Ribeauvillé, au moment du Kulturkampf en Alsace".

Replacé dans son contexte historique, ce précieux témoignage (rédigé à cause de ce qui était en jeu; cette supérieure, en effet, n'avait pas l'habitude de tenir son journal) met en lumière, dans la tactique de chaque jour: d'une part, "la lutte du victorieux Etat prussien pour l'hégémonie culturelle et politique dans les zones annexées" et, d'autre part, la réponse de la congrégation "pour sauvegarder, à travers l'Ecole, l'originalité alsacienne et la foi religieuse de notre peuple d'Alsace". Dans les perquisitions effectuées dans les écoles des soeurs, ici on trouve des médailles d'honneur qui portent un texte qui, bien que gravé en allemand, est une prière ! ailleurs, dans une histoire de France découverte dans le cabas d'une élève, on trouve la mention manuscrite : "Vive la France" ! Autant de motifs pour déclarer les soeurs *unfähig* ("incapables"). C'est aux prises avec ce genre de tracasseries journalières que, pendant près d'une dizaine d'années, la congrégation est acculée, soit à renoncer aux écoles, soit à les soumettre au contrôle et aux directives de l'Etat et, en attendant le remplacement des soeurs par des *Fraülein* prussiennes, à faire passer aux enseignantes des examens officiels et à accepter la "gémination" dans les classes. Dans le même temps, d'ailleurs, avant même qu'un climat de pacification religieuse ne s'instaurât, les principes de la discipline prussienne ont dû composer avec la situation de fait, afin d'éviter une désorganisation scolaire.

Au terme de ces pages qui permettent, grâce à ce diaire, de retracer cette dizaine d'années, l'A., très finement, s'efforce de faire le bilan de l'attitude de cette supérieure générale: demi-victoire ou demi-échec ? fidélité aux origines ou reniement ? En tout cas, cette résistance pied à pied, dans le quotidien de la vie, constitue un élément de la défense du particularisme alsacien: tel est le sens et telle est la portée de cette lutte des congrégations à l'heure du kulturkampf pour ne pas sacrifier leurs écoles.

Pèlerinages

La collection "Sanctuaires, pèlerinages, apparitions" entreprend de présenter, sous la direction de René Laurentin et de dom Bernard Billet, les sanctuaires et pèlerinages mariaux.

- Marian ZAZECKI.- *Notre-Dame de Czestochowa*. Adaptation par dom Bernard Billet.- Paris, Desclée de Brouwer, 1981, 223 p.

Cette thèse de théologie de l'ancien supérieur des Paulins à Doylestown (Pennsylvanie) a déjà été évoquée dans le bulletin (IX. 38). En l'adaptant à la collection dont il est co-directeur, dom Bernard Billet permet au public de langue française d'avoir entre les mains un ouvrage de valeur au moment où la Pologne s'apprête à célébrer le 6e centenaire de l'icône de Notre-Dame de Czestochowa.

- Bernard COUSIN.- *Notre-Dame de Lumières. Trois siècles de dévotion populaire en Lubéron.*- Paris, Desclée de Brouwer, 1981, 215 p.

La pratique que Bernard Cousin a acquise de l'histoire religieuse et des mentalités en Provence, l'amène à présenter l'évolution sociologique de ce modeste pèlerinage provençal : lieu "sacré", lieu "thérapeutique"; tensions entre tendance "populaire" et tendance "cléricale"; graphiques des guérisons, tableaux de leur nature, carte de l'origine géographique des "miraculés"; tableaux du nombre des religieux présents au sanctuaire, pourcentage des messes demandées; cartes des pèlerinages de congrégations, de pèlerinages paroissiaux; pourcentage, par période, de l'espace céleste sur les 340 ex-voto peints et gestualité de la prière des "autres"; etc. Les mécanismes de ce pèlerinage sont démontés; et l'entreprise permet de voir comment ça fonctionne, quitte à ce qu'on s'estime honoré d'avoir retenu l'attention de "la science".

- dom Bernard BILLET et Pierre LAFOURCADE.- *Lourdes, pèlerinage.*- Paris, Desclée de Brouwer, 1981, 287 p.

Le liminaire de René Laurentin rappelle le but poursuivi par la collection "Sanctuaires, pèlerinages, apparitions" : "éclairer ce domaine de la piété populaire et de la ferveur, de l'intérieur, avec les ressources de l'histoire et de la théologie, qui accèdent au sens. Tout en faisant plein droit aux ressources de l'histoire et de la critique, il s'agit de rester ouvert à la lumière de foi. Cela importe d'autant plus qu'elle est l'inspiration et la vie même des pèlerinages."

Dom Bernard Billet s'est donné depuis des années aux recherches sur Lourdes. Pierre Lafourcade, archiviste à la mairie de Lourdes, constate que "le monde vient à Lourdes" et qu'"à la source jaillie entre ses /de "Bernadette Soubirous, notre pastourelle"/ doigts meurtris, sur un sourire de la Vierge, les multitudes se sont désaltérées.."

Cet ouvrage bénéficie donc d'une somme privilégiée d'études et de recherches: les "éléments de bibliographie" (pp. 269 - 271) en témoignent aussi bien que les documents qui scandent tout le volume au terme de chaque chapitre, ou les photographies qui jalonnent presque chaque page. Toute une documentation concrète et utile s'y ajoute : cartes, plans graphiques, statistiques, aussi bien que renseignements pratiques (y compris le n° de téléphone et l'adresse du commissariat de police pour les objets perdus en ville).

L'histoire de la ville de Lourdes (et ses traditions), de la famille de Bernadette, des apparitions, des processions; la description des lieux (des origines à nos jours), le déroulement et le sens des pèlerinages, la venue des malades, les guérisons constatées (5000) et celles déclarées "miraculeuses" (64); et, pour terminer, la pastorale de Lourdes et son accueil hôtelier et touristique. Tous ces chapitres se déroulent à un rythme rapide, en style précis, voire lapidaire.

Cet ouvrage de qualité est un excellent manuel, en même temps qu'un guide assez exceptionnel.

- Mgr F. TOUSSAINT et C.-J. JOSET, s. j.- *Beauraing (1932 - 1982).*- Paris, D.d.B., 1981 220 p.

A l'occasion du cinquantenaire des apparitions de Notre-Dame de Beauraing, Mgr Robert-Joseph Mathen, évêque de Namur, a constitué un comité historique auquel ont été ouvertes toutes les archives relatives à Beauraing, tant à Namur qu'à Malines et à Liège. En attendant la publication des *Dossiers de Beauraing*, qui contiendront des études rigoureuses et des documents inédits, l'évêque de Namur présente ce volume historique dont son prédécesseur, Mgr André-Marie Charue, avait souhaité la réalisation.

Mgr Fernand Toussaint avait été nommé par Mgr Charue promoteur de la foi à la commission doctrinale des miracles. Le P. Camille-Jean Joset, professeur d'histoire aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, vient de présenter dans

la *Nouvelle Revue théologique* (mars-avril 1981 : pp. 209-237) une étude solide sur "Monseigneur Th.-L. Heylen, évêque de Namur (1899-1941) et les apparitions de Beauraing". Les deux auteurs étaient donc particulièrement qualifiés pour rédiger *Le Livre du cinquantenaire*.

Cet ouvrage contient d'abord une sobre relation, jour après jour, des apparitions de la Vierge Marie, dont ont été les témoins cinq enfants de Beauraing du mardi 29 novembre 1932 au mardi 3 janvier 1933. Puis vient une deuxième partie : sur la difficile reconnaissance des apparitions. Car diverses polémiques avaient rapidement entouré les apparitions et l'essor du pèlerinage. Ces polémiques avaient été orchestrées jusque dans les *Etudes carmélitaines* (le P. Bruno de Jésus-Marie, en compagnie de son éditeur Paul de Brouwer, était venu le 12 janvier 1933 à Beauraing, afin de se livrer à une enquête très sommaire pour conclure, sans avoir consulté les procès-verbaux, à "une simple supercherie"). Mgr Heylen, évêque de Namur, avait été dessaisi du dossier... Au moment où les attaques sont sur le point de tout emporter, Mgr Charue, successeur du Mgr Heylen, peut reprendre la question; en conclusion de la reprise du dossier, il autorise le culte de Notre-Dame de Beauraing et reconnaît le caractère surnaturel des apparitions. La cause, un moment en péril grave, est gagnée : les difficultés du passé ne peuvent résister devant les faits, établis dès l'origine et finalement reconnus; le Saint-Office, les évêques, la piété populaire se retrouvent unanimes devant le phénomène de Beauraing où désormais le peuple chrétien peut librement concourir.

En appendice, René Laurentin apporte quelques pages pour justifier le "sens de Beauraing"; puis l'abbé Albert Chenot, recteur du sanctuaire, présente un "Guide des sanctuaires" et quelques "renseignements pratiques", ainsi qu'une brève chronologie de l'enquête relative aux apparitions de Beauraing; enfin sont données deux pages de bibliographie.

Ouvrage probe et solide. A signaler qu'il y a lieu (p. 68) de lire : Alfred (et non Albert) Michelin. Il est évidemment à regretter que les éditions Desclée de Brouwer n'aient pas accompli, pour cet ouvrage, un véritable brochage des feuillets comme pour les volumes précédents de la collection, mais que les pages aient été seulement massicotées, assemblées et encollées.

- *Apparitions et message de Beauraing : 1932 - 1982*. N° spécial des "Cahiers marials" (n° 130, du 15 novembre 1981)

Le P. Bossard, directeur des *Cahiers marials*, vient de consacrer un numéro spécial de sa revue aux apparitions de Beauraing (rappelées brièvement en se référant à l'ouvrage précédent) et à leur reconnaissance, ainsi qu'au message de Beauraing repris à la lumière de Vatican II et à la vie du sanctuaire aujourd'hui, avec le concours du recteur actuel, l'abbé Albert Chenot, avec qui il est allé interviewer la mère de deux voyantes et leur soeur aînée - document qui est aussi donné dans cette publication. Pour terminer ce cahier, quatre pages du P. Jean Laurenceau : "pour prier le rosaire avec N.-D. de Beauraing". Cet ensemble constitue un document à verser au dossier de l'histoire de ce pèlerinage.

Divers

- Paul POUPARD.- *Le Vatican*. Collection "Que sais-je ?" n° 1913.- Paris, P.U.F., 1981, 128 p.

Les longues années qu'il a passées à la Secrétairerie d'Etat ont donné à Mgr Paul Poupard une connaissance du Vatican qu'il n'a cessé de remettre à jour et dont il nous laisse un témoignage fervent avant de retourner à Rome comme pro-président du Secrétariat pour les non-croyants.

Tout d'abord, il évoque succinctement le passé du Vatican, à partir de la tombe de l'apôtre Pierre; et, sans oublier la basilique constantinienne, il présente l'actuelle basilique Saint-Pierre, avec les sépultures des papes dans les "grottes

vaticanes"; puis la cité du Vatican, avec un passage utile sur la signification des accords du Latran. Après ce survol historique, vient le fonctionnement du Saint-Siège. Afin de répondre à tant de questions inlassablement posées : quelques pages sur les services du Vatican (renseignements sur la citoyenneté vaticane, comme sur l'atelier de réparation et de maintien en état des tapisseries, ou précisions sur les palais "exterritorialisés"). Est ensuite décrite l'administration de l'Eglise : la Secrétairerie d'Etat et la diplomatie pontificale (dont la mission de dialogue est même brièvement analysée); les congrégations romaines (telles qu'elles sont constituées depuis Vatican II); les secrétariats, conseils, commissions et comités; enfin, les tribunaux, bureaux et instituts culturels. Pour terminer, c'est la mission du pontife romain qui est rappelée : "mission de primauté dans le cadre de la collégialité", disait Jean-Paul II. En annexe, quelques notes pratiques pour aller "à la découverte du Vatican" et une bibliographie sommaire.

Ce petit volume est un guide sûr, clair et pratique (il y a même deux plans), qui introduit à une connaissance presque familière, éclairée par quelques rappels historiques. Ces pages pourraient même faire s'évanouir un certain nombre de mythes et inciter ceux qui le souhaiteraient ou en auraient besoin à une étude plus approfondie, chaque fois du moins que c'est la seule ignorance qui accrédite ces mythes !

- Jean BRIQUET.- *Agricol Perdiguier, Compagnon du Tour de France et Représentant du Peuple (1805 - 1875)*.- Paris, Ed. de la Butte aux Cailles, 1981, 596 p.

Il faut savoir gré à Mgr Jean Briquet, vicaire général de Périgueux et archiver diocésain, d'avoir eu le souci de rééditer sa thèse de doctorat d'Etat, dédiée à la mémoire de son père, compagnon du Tour de France.

Agricol Perdiguier, issu (en 1805) d'un petit village provençal, menuisier compagnon du Tour de France (compagnon du Devoir de liberté, sous le surnom de "Avignonnais-la-Vertu") fut progressivement amené à une action compagnonnique d'envergure nationale (son *Livre du compagnonnage* est réédité plusieurs fois; il correspond avec George Sand, à qui il inspire *Le compagnon du Tour de France*); il fut parmi les premiers représentants ouvriers à la Constituyente de 1848 (avec une auréole d'apôtre martyr de la fraternité), avant d'être proscrit en 1852. Homme d'action, dont les écrits sont de circonstance (chansons, lettres, récits, mémoires, etc.), il est un témoin de son milieu et il incarne un moment de l'évolution ouvrière du XIXe s. (un peu comme Adolf Kölping, 1813 - 1865, en Allemagne, avec cependant une mystique non pas religieuse comme Kölping mais humanitaire avec référence à l'Evangile). En même temps, ses efforts d'union ("au cours de son Tour de France, sa pensée avait été obsédée par les rivalités sanglantes des Compagnons") en font, malgré un certain nombre d'échecs, un ancêtre du syndicalisme, même international.

Quelques documents, provenant du musée du Compagnonnage de Tours, illustrent cet ouvrage qui repose sur une abondante documentation, à commencer par les œuvres et correspondances d'Agricol Perdiguier. Un important choix de lettres complète d'ailleurs cette publication qui attirera l'attention des archivistes sur l'importance pour l'histoire de tous les documents qui, jaillis de la vie, témoignent de la vie.

- Christian COCHINI.- *Origines apostoliques du célibat sacerdotal*.- Collection "Le Sycomore" (série "horizon" -7 -), Paris (Lethielleux) - Namur (Culture et vérité), 1981, 482 p.

La collection "Le Sycomore", dirigée par le Centre "Culture et vérité" aux Facultés N.D. de la Paix de Namur, vise à offrir des publications susceptibles d'inciter à une réflexion sérieuse dans des domaines où la foi est en jeu.

L'ouvrage de C. Cochini résulte de l'approfondissement d'une thèse de théologie présentée à l'Institut catholique de Paris en mai 1969; cet ouvrage permettra d'aborder, avec une documentation de première main, l'étude d'une page d'histoire de l'Eglise dont des raisons extra-scientifiques ont fait une question discutée.

Le 2ème canon du concile de Carthage de 390 et trois décrétales (une du pape Sirice, une autre qu'il adressa pour communiquer les décisions prises en janvier 386 par un concile de 80 évêques, et une d'Innocent Ier répercutant le texte d'un synode romain de la même époque) explicitent la discipline en matière de continence des clercs supérieurs (évêques, prêtres, diacres) en exposant des motivations scripturaires et traditionnelles : "Ut quod apostoli docuerunt, et ipsa servavit antiquitas, nos quoque custodiamus". Tel est le point de départ de l'auteur. Il connaît et expose l'état de la question. Il étudie la question du mariage des apôtres et 210 exemples de clercs mariés du 1er au VIIème siècle.

Dans une deuxième partie, il livre un "dossier patristique de base sur le célibat-contenance des clercs" : d'Ignace d'Antioche au concile Quinisexte de 691. Dans une première section de cette 2ème partie il reprend selon l'ordre chronologique les témoignages qui subsistent concernant la question (commentaires scripturaires, homélies, allusions patristiques, *logia* prêtés aux apôtres, textes conciliaires ou décrétales du pontife romain) : plutôt que de la maturation d'une exigence qui serait progressivement imposée, c'est, contre des vents contraires, de la sauvegarde d'un patrimoine qu'il s'agit. Dans la 2ème section de la 2ème partie, ce sont les témoignages de 390 au VIIème siècle : l'Occident, qui a accepté le risque de la cohabitation avec continence absolue évolue progressivement vers un type de vie monastique; l'Orient qui conçoit plus difficilement la possibilité de vivre chaste-ment avec son épouse, écarte la compagne de l'évêque du domicile conjugal et finit par accepter le commerce sexuel pour ceux des clercs qui sont autorisés à garder auprès d'eux leur compagne.

Cet ouvrage probe et solide témoigne d'un sens assez vif des conditions du développement historique et de la nécessité, pour interpréter correctement les faits, de les éclairer par le contexte auxquels ils appartiennent. Il n'y manque qu'un index. Du moins, les archivistes seront-ils à même d'en apprécier déjà la démarche méthodologique.

 *****k*****

suite de la p. 54

terminer ce recensement des bibliothèques publiques dans le courant de janvier 1982. Un premier ouvrage paraîtra donc à partir de cette date. Néanmoins, plusieurs fonds, probablement fort riches, ont dû échapper à nos recherches : les fonds privés d'une part, et les archives ecclésiastiques, diocésaines et congrégatives d'autre part.

Pour parachever cette entreprise et mieux faire connaître les oeuvres musicales, nous souhaiterions pouvoir travailler avec les archivistes ecclésiastiques connaissant ou supposant l'existence de Grands Motets dans les archives et bibliothèques qu'ils fréquentent. Nous leur serons également reconnaissants de nous dire globalement s'ils conservent des ouvrages de musique "artistique" dignes d'être signalés.

Nous remercions par avance toutes les personnes qui aideront notre travail.

J. DUSON et F. LESURE

Courrier à adresser à : Monsieur LESURE
 Centre d'Etudes de la Musique française aux XVIIIe & XIXe siècles
 Bibliothèque nationale
 2, rue Louvois
 75002 PARIS.

LE GRAND MOTET AUX XVIII^e & XIX^e SIECLES.

Le Centre d'études de la musique française aux XVIII^e et XIX^e siècles fut créé en 1977 à l'initiative de Monsieur Mongredien, directeur de l'U.E.R. de Musique et Musicologie de l'Université de Paris IV, et de Monsieur Lesure conservateur en chef du Département de la Musique à la Bibliothèque nationale; soutenu par le Centre national de la Recherche scientifique (C.N.R.S.), il a pour mission d'inventorier les sources du Grand Motet français de 1683 à la Révolution.

Le Grand Motet, oeuvre musicale de dimension colossale, était utilisé dans les offices d'apparat de l'Ancien Régime - grand'messes, vêpres, commémoration religieuse - à Versailles, à Notre-Dame de Paris, mais aussi dans les grandes cathédrales de province et certaines églises (à Paris, par exemple, nous connaissons l'existence de telles pièces à l'Oratoire, la Sainte-Chapelle, Saint-Germain l'Auxerrois), parfois chez certaines congrégations. Chacune de ces églises possédait des chanteurs, enfants dans le corps des pages, mais aussi adultes clercs ou laïques. Des instrumentistes, joueurs de serpent ou de cornet doublaient ces choeurs; d'autres, les organistes, les soutenaient mais pouvaient également jouer en solistes, un "Offertoire" ou une "Communion"; enfin, dans les plus riches églises, une troupe de cordes, voire de vents, véritable orchestre permanent, accompagnait les chanteurs.

Pour les grands offices, le bâtiment était décoré somptueusement : nous possédons ainsi des descriptions de messes d'Action de Grâce pour lesquelles le peintre Lebrun avait réalisé des fresques faites "exprès"; sculptures, tapisseries, jeux de lumières, peintures, vêtements, musiques, tout contribuait au faste de la cérémonie.

C'est dans ce cadre que le Grand Motet trouva son aboutissement. Construit sur les textes des psaumes utilisés alors - notre recherche permettra de mieux comprendre le cycle liturgique au XVIII^e siècle -, mais aussi des hymnes, séquences, traits en latin ou très rarement paraphrasés en français, le Grand Motet a pu être parfois composé sur des textes inventés, ou plutôt compilés, réunissant des versets des Epîtres ou des Saintes Ecritures plus généralement. Des prêtres, enseignant dans les congrégations, les pères Pallu, Le Jay... se rendirent célèbres pour de telles compilations.

Le Grand Motet suit pas à pas, dans sa construction, le texte choisi; chaque verset y est présenté sous une instrumentation propre, et reçoit un développement musical, à la fois affectif et symbolique. Certains compositeurs choisissent la description du mot, d'autres tentent de poursuivre l'impression générale du verset. Quelques rares compositeurs, comme Campra ou Desmarest, par leur parfaite connaissance du latin approchèrent de plus près l'intention du verset de psaume dont les deux stiques sont liés ou opposés très finement. Les versets s'opposent les uns aux autres par leur orchestration, leur écriture, et leur conception dramatique : les choeurs puissants rythment l'édifice d'airs avec ou sans orchestre, d'ensembles de solistes.

Ces Grands Motets nous sont transmis, anonymes ou non, datés ou non, en imprimés (rarissimes) et plus souvent en manuscrits, dans ce cas, sous deux formes :

- les partitions, de grande dimension, où sont réunies toutes les parties instrumentales et vocales;
- les "parties séparées" instrumentales ou vocales à l'usage des interprètes.

Devant le nombre immense de documents, le Centre d'Etudes de la Musique française aux XVIII^e et XIX^e siècles a limité volontairement ses investigations : nous ne recensons que les Grands Motets avec Solistes, Choeurs et Orchestre, écrits sur les psaumes en latin et quelques pièces habituelles des offices : Te Deum, Veni Creator...

Nous avons écrit aux principales bibliothèques publiques d'Europe et des Etats-Unis, et nous nous sommes déplacés là où existaient les oeuvres. A l'heure actuelle, plus de mille Grands Motets manuscrits ou imprimés ont été catalogués et nous pensons

CADRE-TYPE DE CLASSEMENT POUR LES ARCHIVES
DES MOUVEMENTS ET ORGANISMES LAÏCS

L'effort entrepris par l'Association dès 1974 a pu récemment recevoir dans le domaine des archives des mouvements d'apostolat des laïcs la nouvelle impulsion qu'évoque dans ce bulletin l'article du P. Sourisseau (notamment p. 7).

C'est dans l'accomplissement de cet effort qu'il est apparu nécessaire de pouvoir offrir aux différents mouvements un cadre-type de classement. C'est cette même nécessité qui, de congrès en congrès, avait amené l'Association à étudier, réviser ou élaborer, un certain nombre de cadres de classement.

Le cadre-type de classement concernant les mouvements d'organismes laïcs en est encore au stade expérimental. Il est joint en annexe afin de pouvoir bénéficier de toutes les remarques susceptibles de l'améliorer, avant et afin qu'il puisse être adjoint au *Manuel des Archives de l'Eglise de France*.

Le but poursuivi par l'élaboration de ces cadres-types est d'aider les archivistes dans leur tâche, et dans le cas présent dans la tâche qui leur incombe vis-à-vis des archives des mouvements :

- d'abord pour ce qui concerne la constitution du fonds (en faisant place à des séries ou des sous-séries qui risquent ici ou là d'être peu présentes... au moins jusqu'à ce que soit retrouvé dans un grenier ou une armoire un vieux lot de papiers qui avait failli disparaître).
- ensuite pour classer les dossiers d'une façon qui respecte la vie (car c'est la vie qui a donné naissance aux documents) et qui soit ouverte à la vie (car la vie en produira d'autres)

Le caractère spécifique des archives jaillies de la vie et de l'activité de l'Eglise catholique marque les documents qui en procèdent. Aussi le cadre-type de classement a-t-il été conçu de telle façon qu'il soit en harmonie avec les autres cadres-types.

Ce cadre-type de classement est donné en annexe au bulletin pour que puissent y être apportées les améliorations souhaitées : à envoyer rapidement, s.v.p.

C.M.

Il est encore possible de se procurer des exemplaires du *Manuel des archives de l'Eglise de France*. Tous ceux qui ont appris à s'en servir et pour qui il est devenu le Manuel qu'on manie de ses mains en éprouvent journellement l'utilité; car le règlement aussi bien que les cadres de classement s'avèrent très précieux.

Tous ceux à qui ce manuel serait utile se le sont-ils procuré ?

30 fr. + 7, 50 fr de port au C.C.P. de l'Association.

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social : 54, rue de Varenne - 75007 Paris - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 17

Mars 1982

SOMMAIRE

	Pages
- <u>Editorial</u> , par Charles MOLETTE	1
- <u>Le Centre national des Archives de l'Eglise de France</u> , par P. SOURISSEAU	5
- <u>Dans les sanctuaires</u>	
* Notre-Dame des Victoires, par Jean MAUZAIZE	11
- <u>Chez les religieux</u>	
* La Congrégation du Sauveur et de la Sainte Vierge, par Sr Jean Bosco et Sr Marie-Noël	15
* Témoignage, par Sr Marie des Anges	28
* VIe centenaire de sainte Colette de Corbie, par Sr Marie Pascale . .	32
* Le Carmel et l'Art français au XVIIe siècle, par Gilles CHAZAL . . .	34
- <u>Bibliographie</u>	37
- <u>Le Grand Motet aux XVIIIe et XIXe siècles</u> , par J. DUSON et F. LESURE .	54
- <u>Cadre-type de classement pour les Archives des Mouvements et Organismes laïcs</u> , par C.M.	55

ACTES DU CONGRÈS DE TOULOUSE

A ce bulletin n° 17 est jointe une feuille portant au recto la première page de la couverture du volume des actes du récent congrès de Toulouse et au verso la quatrième page de la couverture.

La première page exprime le thème général de la réflexion poursuivie tout au long du congrès. La quatrième page contient la table des matières des actes de ce congrès.

Les congressistes et ceux qui ont souscrit aux actes du congrès ont déjà entre les mains le volume complet des actes du congrès.

Parmi les autres lecteurs du bulletin, ceux qui le désireraient pourront aussi profiter des quelques exemplaires supplémentaires qui ont été tirés : prix 120 fr. franco à verser au C.C.P. de l'Association.

CADRE-TYPE DE CLASSEMENT POUR LES ARCHIVES
DES MOUVEMENTS ET ORGANISMES DE LAÏCS

Série A : FONDATION

- 1 A Préliminaires
- 2 A Premiers membres, premiers groupes
- 3 A Premiers statuts
- 4 A Pièces et écrits divers de la fondation : esprit du mouvement, but poursuivi
personnes impliquées, relations de l'époque des origines du mouvement

Série C : MOUVEMENTS OU ASSOCIATIONS ABSORBES

Archives de ces mouvements ou associations (les classer selon ce cadre-type).

Série D : RELATIONS AVEC LES AUTORITES ECCLESIASTIQUES

- 1 D Saint-Siège et organismes romains (en particulier Conseil pontifical pour
l'Apostolat des laïcs)
- 2 D Conférence épiscopale française (en particulier Secrétariat pour l'Apostolat
des laïcs)
- 3 D Evêques locaux
- 4 D Ordres religieux

Série E : RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISMES DE LAÏCS

- 1 E Mouvements et organismes catholiques nationaux
 - 1 E1 Mouvements d'Action catholique
 - 1 E2 " éducatifs
 - 1 E3 " d'apostolat par secteurs fonctionnels ou professionnels
 - 1 E4 " caritatifs
 - 1 E5 " d'action sociale
 - 1 E6 " d'apostolat et de spiritualité
 - 1 E7 " de malades
 - 1 E8 Autres mouvements
- 2 E Mouvements et organismes catholiques internationaux

- 3 E Mouvements et organismes non confessionnels
 - 3 E1 Syndicats
 - 3 E2 Partis politiques
 - 3 E3 Organisations familiales
 - 3 E4 Media et opinion publique
 - 3 E5 Autres....

Série F : RELATIONS AVEC L'AUTORITE CIVILE

- 1 F Statut légal
- 2 F Lettres des autorités civiles
- 3 F Guerres : 1914 - 1918 ; 1939 - 1945 ; Algérie....
- 4 F Relations avec le Gouvernement (en particulier avec le ministère ou le Service "de tutelle")
- 5 F Relations avec les organismes publics internationaux (UNESCO, FAO ...)

Série G : ADMINISTRATION

- 1 G Assemblées générales (ou autres instances suprêmes)
- 2 G Statuts, règlements....
- 3 G Bureau et secrétariat général
- 4 G Conseils nationaux (par année)
- 5 G Services spéciaux - Branches
- 6 G Procès-verbaux de réunions de type administratif
- 7 G Circulaires du "National"
- 8 G Registres divers

Série H : RELATIONS A L'INTERIEUR DU MOUVEMENT

- 1 H Relations avec les régions
- 2 H " avec les fédérations ou autres structures diocésaines ou départementales
- 3 H " avec les sections locales ou autres structures de base (équipes)
- 4 H " avec les responsables et animateurs (publications spéciales pour "militants")
- 5 H " avec les membres du mouvement (presse et publications de "masse")

Série J : PERSONNEL

- 1 J Bulletins d'adhésion. Cotisations. Abonnements à la presse du mouvement
- 2 J Listes des membres. Registres d'entrées. Fichiers d'inscription....
- 3 J Dossiers personnels des présidents, des secrétaires généraux....

- 4 J Dossiers du personnel employé au "National"
- 5 J Répertoires. Statistiques. Graphiques. Cartes d'implantation du mouvement

Série K : FORMATION

- 1 K Stages. Séminaires. Camps de formation... Formation professionnelle organisée par le mouvement
- 2 K Sessions de formation d'animateurs
- 3 K Documentation en vue de la formation (générale - particulière)

Série L : SPIRITUEL

- 1 L Prêtres, aumôniers nationaux
- 2 L Religieuses, animatrices au "National"
- 3 L Pèlerinages, retraites, recollections organisés par le mouvement
- 4 L Prières, chants, dévotions en usage dans le mouvement

Série M :: ACTIVITES SPECIFIQUES

- 1 M Documentation générale relative aux activités du mouvement
- 2 M Congrès
- 3 M Campagnes d'année. Journées. Semaines. Temps forts...
- 4 M "Cercles d'études" ou autres genres de rencontre des membres du mouvement
- 5 M Participation à des activités de type public ou officiel

Série P : PUBLICATIONS A USAGE EXTERNE

- 1 P Tracts, affiches "publicitaires" (pour faire connaître le mouvement)
- 2 P Journaux, revues édités par le mouvement et destinés au public
- 3 P Publications visant à demander une aide
- 4 P Publications diverses faites par le mouvement à l'occasion d'événements (anniversaire de la fondation, vie de l'Eglise, événements politiques...)

Série Q : TEMPOREL

- 1 Q Biens immobiliers (titres de propriété, terrains, plans, constructions, réparations, agrandissements....)
- 2 Q Biens mobiliers
- 3 Q Apports, dons, legs...
- 4 Q Comptabilité : Registres des comptes
 - Recettes spéciales : ventes de calendriers du mouvement
 - Impôts et redevances
 - Salaires du personnel employé
 - Comptabilité spéciale des revues et publications.....

Série R : VARIA

- 1 R Dossiers constitués par des relations avec des personnes étrangères au mouvement
- 2 R Affaires diverses auxquelles le mouvement a été mêlé
- 3 R Archives diverses données ou léguées au mouvement

Série S : OBJETS ET SOUVENIRS

- 1 S Insignes, fanions, drapeaux..., tampons..., décorations..., coupes...
- 2 S Photographies avec noms, lieu et date
- 3 S Films, diapositives, documents sonores - Audio-visuel
- 4 S Microfilms

Série Z : DOCUMENTS HISTORIQUES

- 1 Z Monographies (en histoire, en sociologie, etc...)
- 2 Z Notes diverses. Témoignages. Coupures de presse...
- 3 Z Papiers privés d'aumôniers, d'anciens membres du mouvement.